

La complémentation en to-infinitif et la visée : étude de quelques cas problématiques

Sophie Hamya

► **To cite this version:**

Sophie Hamya. La complémentation en to-infinitif et la visée : étude de quelques cas problématiques. Littératures. 2012. dumas-00931691

HAL Id: dumas-00931691

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00931691>

Submitted on 15 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La complémentation en *to*-infinitif et la visée : étude de quelques cas problématiques

**Nom : HAMYA
Prénom : Sophie**

UFR de Langues, littératures et civilisations étrangères

Mémoire de master 2 recherche - 30 crédits – Mention LCE

Spécialité ou Parcours : linguistique anglaise

Sous la direction de M. Franck NICOLOFF

Année universitaire 2011-2012



La complémentation en *to*-infinitif et la visée : étude de quelques cas problématiques

**Nom : HAMYA
Prénom : Sophie**

UFR de Langues, littératures et civilisations étrangères

Mémoire de master 2 recherche - 30 crédits – Mention LCE

Spécialité ou Parcours : linguistique anglaise

Sous la direction de M. Franck NICOLOFF

Année universitaire 2011-2012

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : HAMYA

PRENOM : Sophie

DATE : 11 novembre 2012

SIGNATURE :



Table des matières

Table des matières.....	4
Introduction	6
Valeurs classiquement associées à TO marqueur d'infinitif.....	6
Les origines de TO devant l'infinitif.....	8
Partie 1 : Etude de quelques verbes pour lesquels la complémentation en TO + infinitif entre en concurrence avec celle en V-ing	12
1.1 Les aspectuels cease, begin, start et continue	13
1.1.1 Cease	14
1.1.2 Begin	20
1.1.3 Continue	26
1.1.4 Les aspectuels, to-infinitif et l'idée de futurité	29
1.1.5 Les aspectuels, to-infinitif et la simultanéité	29
1.1.6 Conclusion.....	32
1.2 Remember	33
1.2.1 Remember, recall et not to forget	33
1.2.2 Remember to-infinitif et la valeur prospective.....	37
1.2.3 Complémentations, implications et présuppositions	39
1.2.4 Conclusion.....	42
1.3 Consider et anticipate	42
1.3.1 Consider	43
1.3.2 Anticipate.....	46
1.4 Conclusion	48
Partie 2 : Cas où seule la complémentation en TO + infinitif est possible.....	50
2.1 Manage	51
2.1.1 <i>Manage</i> présuppose-t-il l'effort ?	51
2.1.2 Avec <i>manage</i> à quel moment l'action est-elle accomplie ?	54
2.2 be glad	55
2.3 Conclusion	56
Partie 3 : Réapparition de <i>to</i> au passif	58
3.1 TO + infinitif et les verbes de perception	59
3.1.1 Les verbes de perception à l'actif	59
3.1.2 Les énoncés passifs avec see, hear et watch	60
3.1.3 Le passif des verbes de perception est-il dérivé de l'actif ?.....	63
3.2 TO + infinitif et make	65
3.2.1 Causation directe et indirecte : make et cause	65
3.2.2 Make et la contrainte	67
3.2.3 Make au passif	68
3.2.4 Quelques remarques sur l'évolution de make	69
3.2.5 That's what we are made to believe : ce que TO n'est pas	71
Conclusion	75
Le temps des infinitives en TO	75
Propriétés syntaxiques et propriétés sémantiques	76
Le problème de l'invariant de to-infinitif	77
Bibliographie	80

Introduction

Introduction

Ce travail traite des infinitives en *to* irréductibles à la théorie de la visée. Nous nous concentrerons uniquement sur les cas où *to*-infinitif complémente un autre verbe ou un adjectif. La question de l'intérêt de cette étude peut légitimement se poser dans la mesure où de nombreuses pages ont déjà été écrites à ce sujet. Un point nous intéresse plus particulièrement : c'est celui de la valeur prospective associée à la complémentation *to*-infinitif. Selon les linguistes et les théories, cette valeur est parfois appelée futurité, visée, validabilité ou encore qualifiée de potentialité ou de mouvement (abstrait ou concret) vers une cible. Il n'est pourtant pas très difficile de trouver des exemples ne renvoyant pas à l'une des valeurs que nous venons de lister :

(1) We are sorry *to have caused* you this trouble.

Nous allons voir pourquoi ces valeurs sont habituellement associées à la complémentation en *to*-infinitif en faisant tout d'abord un rapide compte rendu de ce que l'on peut lire à ce sujet avant de nous pencher sur l'évolution de TO devant l'infinitif.

Valeurs classiquement associées à TO marqueur d'infinitif

A première vue, il semble qu'un consensus ait été atteint parmi de nombreux chercheurs concernant cette forme. En France, il est largement répandu et enseigné que *to*-infinitif renvoie à du futur, du potentiel, ou du validable ou encore qu'il est la trace d'un décalage. Depuis le lycée jusqu'aux concours de recrutement des enseignants voici ce que l'on peut lire sur cette forme « [les] verbes + infinitif avec *to* : [sont des] verbes exprimant une volonté et/ou une cause. (On se place mentalement **avant** l'événement désigné par le verbe à l'infinitif.) » (En gras dans le texte) ou encore « l'infinitif [+ *to*] est souvent utilisé pour exprimer une action future après des verbes de volonté ou de désir *want, expect, plan, intend, try, decide.* » Ces deux premiers exemples sont tirés des précis grammaticaux de manuels scolaires très récents destinés à des élèves de terminale (respectivement *Meeting Point Tle*, 2012, Hatier, p. 282 et *Missions Tle*,

2012, Bordas, p. 229). Notons cependant que le deuxième ouvrage ne prétend pas que toutes les occurrences de la construction *to*-infinitif renvoient à du futur ; il n'y est toutefois jamais fait mention des autres cas. Ces deux explications des emplois de la construction *to*-infinitif sont dans la droite ligne de ce qu'écrivent Larreya et Rivière dans leur *Grammaire explicative de l'anglais* datée de 2010 :

TO+V. Quels que soient ses emplois, *TO* exprime toujours, de façon concrète ou abstraite, un mouvement d'un point *x* vers un point *y* (...). Dans le cadre d'une construction *V1 + TO + V2*, c'est le verbe *V1* qui correspond au point *x* et le verbe *V2* qui correspond au point *y*. (p. 371)

Pour Lapaire et Rotgé la complémentation *to*-infinitif a une orientation future et indique que l'on est dans le validable. Elle s'oppose alors à celle en *V-ing* qui a une orientation passée et avec laquelle on est dans le validé. Les auteurs expliquent ainsi la notion de visée : il s'agit en fait d'un mouvement mental (abstrait) de l'énonciateur vers l'actualisation du procès. (Lapaire et Rotgé, 1992)

Khalifa est très proche de l'analyse faite par Adamczewski et Delmas (Adamczewski et Delmas, 1998) lorsqu'il écrit que *TO* sert à poser une relation (sans pour autant la valider). *TO* limite une notion verbale à un sujet. Khalifa ajoute que *TO* tire la notion verbale du virtuel vers l'actuel parce que le mouvement fait partie de son sémantisme de base. Ceci explique pourquoi, selon lui « les complétives en (FOR)...*TO* sont si fortement compatibles avec les contextes impliquant une visée, une hypothèse etc., et beaucoup plus difficiles à associer aux contextes impliquant du certain, du validé. » (Khalifa, 2004 : 86).

Pour Mélis *TO* sert aussi à mettre en relation mais cette fois ce que *TO* met en relation c'est « une origine particulière et une occurrence de procès ». Il oppose également *to*-infinitif à *V-ing* et parle à propos de *to*-infinitif de « visée, téléonomie et non assertion » (Mélis, 1998 : 81).

Cotte écrit que *TO* lorsqu'il précède la base verbale « n'est pas un opérateur radicalement différent de la préposition et qu'il implique implicitement le futur et la modalité. » (Cotte, 1997 : 55). *TO* indique qu'un sujet vise la réalisation d'un procès. Cotte ne dit pas autre chose que Duffley (Duffley : 1992) pour qui la préposition et le marqueur de l'infinitif sont sémantiquement liés même si le sens de *TO* devant l'infinitif est plus abstrait que celui de l'utilisation spatiale de la préposition. Duffley parle du potentiel de *TO* marqueur de l'infinitif et pour lui ce potentiel est la possibilité d'un mouvement allant d'un point dans le temps (ce point est conçu comme une position 'avant') jusqu'à un autre point dans le temps

qui marque le point arrivée du mouvement (ce point représente une position 'après'). L'infinitif évoque un événement et TO le mouvement depuis un instant situé avant cet événement jusqu'au moment où cet événement commence.

Nous voyons donc que les théories de visée, validabilité et futurité ne sont pas propres aux analyses des chercheurs français. Terminons avec Wierzbicka qui conduit une analyse très complète des différents types de verbes apparaissant avec la complémentation *to*-infinitif (Wierzbicka 1988). Ainsi, elle traite des verbes de volonté, d'opinion et des aspectuels, mais également du rapport que la complémentation *to*-infinitif entretient avec les émotions. Wierzbicka en déduit qu'avec cette complémentation il y a clairement une orientation future et que ce trait pourrait être un invariant sémantique de toutes les constructions en *to*-infinitif (*ibid.* : 165).

Pour de nombreux linguistes (pourtant issus de cadre théoriques différents) il ne fait donc pas de doute que *to*-infinitif a une valeur prospective. Cette valeur est présentée comme dérivée de la valeur allative de la préposition : TO précédant l'infinitif partage donc un invariant sémantique avec la préposition TO dont il est issu historiquement.

Les origines de TO devant l'infinitif

TO marqueur de l'infinitif est historiquement issu de la préposition TO qui, à l'origine, marque un mouvement vers un objectif ou un mouvement atteignant son objectif. La valeur associée à TO devant l'infinitif est exactement le sens d'origine de la préposition. Cependant, si nous regardons d'un peu plus près la façon dont la langue anglaise a évolué, il nous semble que très tôt, on ne puisse plus considérer la valeur prospective comme un trait commun des formes en TO. Nous allons faire ici un court résumé de l'évolution de la construction *to*-infinitif.

L'infinitif est à l'origine purement nominal. En vieil anglais les emplois nominaux et verbaux des infinitifs cohabitent, puis ces formes sont analysées comme purement verbales en moyen anglais (Brunner, 1963). En vieil anglais, il y a deux formes infinitives : l'infinitif non marqué (qui correspond aux cas nominatifs et accusatifs) et l'infinitif fléchi (en *-enne*, *-anne* ou *-onne*) et précédé de TO (correspondant au cas datif). Ces deux infinitifs bien que formellement nominaux appartiennent alors déjà largement au système verbal (on trouve encore quelques emplois nominaux en vieil anglais). Toujours à cette époque, l'infinitif précédé de

TO (qui nous l'avons dit correspond au datif) peut se trouver en position sujet et objet (cas nominatifs et accusatifs) et entre donc en concurrence avec l'infinitif non marqué. Boulonnais fait l'hypothèse qu'en vieil anglais, TO forme avec la flexion dative un morphème discontinu servant à marquer l'infinitif (Boulonnais, 2004 : 62). Toujours selon Boulonnais, TO devant l'infinitif ne doit plus être considéré comme une préposition, mais comme faisant partie intégrante du verbe. Il avance trois arguments:

- En vieil anglais l'infinitif ne peut pas être éclaté (pas de *split infinitive*).
- Lorsque deux infinitifs sont coordonnés, TO doit être repris.
- TO s'insère entre la particule et le verbe lorsqu'un verbe à particule initiale est utilisé à l'infinitif (ce qui est toujours le cas en allemand moderne avec ZU. *Ouvrir*, par exemple, se dit *aufmachen* mais : *il essaie d'ouvrir une porte. Er versucht eine Tür aufzumachen*).

Le moyen anglais perd ses inflexions (y compris celles de l'infinitif fléchi) ce qui a pour conséquence de rigidifier la syntaxe (l'ordre canonique devient : sujet, verbe, auxiliaire) et de faire de TO un marqueur privilégié de l'infinitif (il existe toujours un infinitif non marqué, bien sûr). Il est intéressant de noter que l'utilisation de prépositions devant des cas obliques ayant perdu leur inflexion (*of* pour le génitif, *to* et *for* pour le datif) se développe alors.

Selon cette analyse, TO devant l'infinitif n'a pas (et n'a jamais eu) le sens de la préposition. TO est au contraire un élément qui n'a pas de sens lexical et est purement grammatical. Nous voyons donc que le point de vue historique ne garantit pas une lecture prospective de *to*-infinitif.

Il nous faut encore nous demander à quelle catégorie appartient TO devant l'infinitif. La discussion précédente ainsi que des comportements syntaxiques très différents entre TO marqueur de l'infinitif et TO préposition excluent l'hypothèse que TO devant l'infinitif soit une préposition. Boulonnais considère que depuis le moyen anglais TO apparaît en structure profonde sous la position de spécifieur du groupe verbal (position qu'il partagerait avec les affixes des modes finis). Pullum exclut que TO (devant l'infinitif) soit un affixe, une particule, un complémenteur, un auxiliaire ou un temps. Il prétend au contraire que TO est un verbe qui aurait les traits [-N, +AUX] (Pullum, 1982). Pullum constate que TO partage (en surface) des comportements syntaxiques (parmi lesquels : l'ellipse, l'impossibilité d'être accentué quand il est rejeté en fin de phrase, la négation, la contraction) avec les

verbes auxiliaires (TO est alors analysé comme la tête de V). Il note également que Zwicky et Levin ont déjà fait ce rapprochement entre TO et les verbes auxiliaires puisqu'ils qualifient BE et HAVE d'*infinitoids* (Pullum, 1982 : 200).

Nous voyons donc que le problème est aujourd'hui encore loin d'être réglé. Nous ne nous occuperons pas de la nature de TO devant l'infinitif mais nous focaliserons sur ses emplois et sur son sens. Nous ne travaillerons pas à partir d'un cadre théorique particulier mais ferons au contraire appel à plusieurs théories. Lorsque nous en avons eu la possibilité et éprouvé le besoin, nous avons demandé leur avis à des locuteurs natifs. Les exemples de ce travail sont en grande majorité issus du COCA (Corpus of Contemporary American English) et du BNC (British National Corpus). Nous avons également tiré nos exemples de six romans.

Nous comptons montrer, grâce à de nombreuses occurrences ne rentrant pas dans le cadre de l'analyse classique de *to*-infinitif que la notion de visée ne peut pas être l'invariant de TO et que *to*-infinitif n'a pas forcément une valeur prospective.

Nous commencerons par nous pencher sur la distribution entre la complémentation *to*-infinitif et celle en *V-ing* et tenterons de voir dans quelle mesure l'opposition entre ces deux complémentations peut nous permettre d'éclairer le sens de *to*-infinitif. Nous verrons que l'analyse est souvent problématique : par exemple lorsque les verbes étudiés n'appartiennent pas à la même catégorie (les conclusions tirées sont différentes selon que l'on a affaire à un aspectuel ou à un verbe psychologique) les valeurs associées à tel ou tel type de complémentation varient (ceci pose en filigrane le problème de la légitimité de l'invariant). Nous verrons également que parfois les conclusions tirées au sein d'une même catégorie de verbes sont contradictoires. Le chapitre suivant sera dédié aux cas où *to*-infinitif est la seule complémentation possible. Nous regarderons en particulier MANAGE et le prédicat adjectival BE GLAD. Puis nous terminerons cette étude avec le passif des verbes de perception et celui de MAKE.

Partie 1 :

**Etude de quelques verbes pour lesquels
la complémentation en TO + infinitif entre
en concurrence avec celle en V-ing**

Dans ce chapitre nous avons pour objectif de tenter de comprendre ce qui motive le choix de la complémentation lorsque *to*-infinitif est en concurrence avec *V-ing*. Pour ce faire, nous avons choisi de nous pencher sur le fonctionnement de quelques verbes : les aspectuels CEASE, BEGIN, START et CONTINUE puis sur REMEMBER, ANTICIPATE et CONSIDER.

En ce qui concerne les aspectuels, nous pensons que l'analyse du fonctionnement des verbes doit être précise et inclure des considérations qui semblent à première vue assez éloignées de notre sujet. En effet, le choix de telle ou telle complémentation avec les aspectuels est loin d'être évidente (à la différence d'un verbe comme REMEMBER par exemple). Ceci nécessite que nous analysions les autres fonctionnements des verbes aspectuels que nous avons sélectionnés et que nous les comparions à d'autres verbes présentés comme synonymes bien qu'excluant la complémentation en *to*-infinitif. Ce sera le cas pour CEASE que nous comparerons à QUIT et STOP. Après les aspectuels nous traiterons du verbe REMEMBER et conclurons avec CONSIDER et ANTICIPATE qui ont pour particularité d'accepter un V2 en *-ing* alors que ces deux verbes orientent vers le futur. Nous cherchons en effet à montrer qu'il n'y a pas de corrélation absolue entre la notion de visée et la complémentation en *to*-infinitif et que l'invariant souvent associé à cette complémentation n'en est pas un mais est, tout au plus, un effet de sens.

1.1 Les aspectuels *cease, begin, start et continue*

Le propre des aspectuels est de décrire les conditions temporelles des événements (verbes ou noms) sur lesquels ils agissent. Pour Freed (1979 : 19) ils constituent un index temps ('time index') qui a pour fonction d'indiquer le début ('onset' ou 'beginning'), la continuation, la durée, la répétition, l'arrêt ou l'achèvement des actions ou événements dénotés par leurs compléments.

S'il est évident que les verbes du type BEGIN (START, COMMENCE) ont une présupposition négative (l'action, l'événement n'avait pas lieu avant) alors que ceux du type CEASE (STOP, QUIT) et ceux du type CONTINUE (KEEP, GO ON) partagent une présupposition positive (l'action, l'événement était déjà en cours), les implications de ces aspectuels sont en revanche une pierre d'achoppement pour les linguistes. Nous allons donc pour chaque aspectuel rappeler la présupposition qui lui est attachée ainsi que son fonctionnement et nous nous

pencherons sur quelques implications, associées en général à la complémentation, afin de voir si parmi les différentes analyses que nous avons rencontrées, nous pouvons prédire l'utilisation ou le sens de la complémentation en *to*-infinitif.

1.1.1 Cease

C'est à dessein que nous choisissons CEASE comme point d'entrée de notre étude. En effet ce verbe de par son sémantisme semble remettre en cause la théorie habituelle de validation prospective. Ainsi CEASE présuppose que l'événement dénoté par son complément a commencé avant l'arrêt de cet événement et l'orientation passée manifeste de cet événement est en contradiction totale avec quelque visée que ce soit.

D'autres verbes tels que STOP et QUIT posent également comme antérieur l'événement nommé dans leur complémentation mais aucun de ces verbes ne se construit avec *to*-infinitif.

En plus d'une complémentation *to*-infinitif, CEASE peut régir un V2 qui prend la forme d'un V-*ing* et plus marginalement un GN.

Nous allons donc nous pencher sur le fonctionnement de CEASE, nous comparerons ensuite ce verbe à STOP et QUIT afin de voir quelles conclusions peuvent être tirées de cette analyse.

1.1.1.1 Cease et la transitivité

CEASE, que l'on peut gloser par *come to an end* a un fonctionnement transitif (lorsqu'il est complété par *to*-infinitif ou V-*ing*) et un fonctionnement intransitif. Le *Harraps Unabridged* rappelle que CEASE ne peut-être suivi d'un GN autre que *fire*.

Nous avons trouvé dans notre corpus plusieurs occurrences de CEASE avec un fonctionnement transitif, les GN possibles sont toutefois limités. Ainsi sur les 457 occurrences de CEASE + GN relevées dans le Corpus of American English (COCA), le mot *fire* apparaît 250 fois, les mots *operation(s)*, *production* et *publication* respectivement 36, 13 et 11 fois. Tous les noms suivants, même ceux qui n'apparaissent qu'une seule fois sont des abstractions mentales et ne font jamais référence à des objets concrets. Cette transitivité très limitée explique également pourquoi il est difficile de trouver CEASE au passif, nous n'avons

trouvé que deux exemples de passivation avec CEASE dans COCA et le BNC, et ces deux exemples sont issus de travaux académiques.

(1) In normal subjects inflation was ceased when pelvic discomfort was experienced. (*Journal of Gastroenterology and Hepatology*).

(2) When steroid use was ceased, all symptoms disappeared.
(*Journal of Sport Behavior*)

Ces deux exemples lorsqu'ils ont été soumis à des locuteurs natifs ont été jugés très maladroits, voire agrammaticaux. Le passage de ces phrases à l'actif va nous permettre d'apporter des précisions supplémentaires.

En ce qui concerne la phrase (2), le passage d'une voix à l'autre n'est pas vraiment problématique :

(2') When he ceased using steroids, all symptoms disappeared.

La première phrase est plus problématique :

*(1') Normal subjects ceased inflation, when pelvic discomfort was experienced.

Le mot *inflation* fait référence à quelque chose de concret, ce qui est incompatible avec CEASE. L'exemple suivant bien que très maladroit, a été jugé correct :

(1'') Normal subjects ceased experiencing inflation, when pelvic discomfort was experienced.

Nous tirons de ces exemples une première conclusion partielle. CEASE verbe transitif est complété par *to*-infinitif ou *V-ing* ou encore par un GN abstrait.

1.1.1.2 Cease *to*-infinitif

Dans son livre sur la complémentation des aspectuels, Alice F. Reed relève que certains locuteurs natifs n'acceptent pas la complémentation *to*-infinitif en dehors de certaines expressions figées telles que *That never ceases to amaze me* (Freed 1979 : 125) Cette affirmation est contraire à nos observations : les occurrences de CEASE *to*-infinitif sont statistiquement six fois plus élevées que celles en *V-ing*. Nous remarquons également que selon la complémentation, la nature du V2 n'est pas la même. Il est indéniable au vu du corpus que la complémentation *to*-infinitif est particulièrement compatible avec les verbes d'états

et les procès statifs, ainsi sur les 1893 exemples fournis par COCA, 1214 ont BE ou EXIST pour V2. La complémentation *to*-infinitif n'exclut pas pour autant les procès non statifs : on trouve ainsi des verbes tels que WRITE, WORK, GIVE ou SELL en V2. A l'inverse, la complémentation *V-ing* préfère les procès non statifs, sans exclure totalement les verbes d'états et les procès statifs.

Dans les cas où les mêmes verbes se trouvent en complémentation de CEASE, il nous paraît très difficile de discerner une réelle différence sémantique entre *to*-infinitif et *V-ing* comme le montrent les exemples suivants (les deux premiers sont des transcriptions, les deux suivants des extraits de roman) :

(3a) And being able to look at the patient's problems and to see the local areas where patients experience difficulties and then being able to look at the anatomy to see what is it in the area that has *ceased functioning* normally, I think, is beginning to give us a better idea about why these abnormalities happen.

(3b) And now you have a situation where many of the roads leading in and out of Iraqi cities -- and Baghdad in particular -- have become so dangerous that the lifeblood of the country and ultimately the thing that will get Iraq up and moving again, its economy, has in some respects *ceased to function*.

(4a) The voice in the cell *ceased speaking* for a few minutes, and then it went on again.

(4b) When the old man had *ceased to speak* for some moments, Victor Travesti dug his handkerchief from his pocket, dusted a spot on the bare wood floor.

Geneviève Girard dans son étude sur *CEASE +TO+V/ STOP+V+ING et la notion de sujet identique*, propose une distinction entre les deux complémentations. Selon elle : « Si un élément cesse de faire ce qu'il faisait CEASE+TO est exclu. Si c'est l'énonciateur qui pose la cessation de ce qui pour lui était une activité ou un état CEASE+TO est obligatoire. » (Girard 1993 : 64). En d'autres termes, avec la construction CEASE +TO +V le sujet référentiel n'est pas l'agent volontaire de l'arrêt de l'activité, mais c'est l'énonciateur qui présente l'activité comme arrêtée alors qu'avec la complémentation en *V-ing*, le sujet référentiel est bien à l'origine de l'arrêt. Nous pensons au contraire que le sujet référentiel de CEASE *to*-infinitif peut être l'agent volontaire de l'arrêt comme le montre l'exemple suivant :

(5) Many businesses, such as Target stores, the nation's third largest discount retailer, have voluntarily *ceased to sell tobacco*, but Kmart and Walmart are still engaged in the trade.

Dans cet exemple, le sujet cesse volontairement de vendre du tabac : la construction en *to*-infinitif ne traduit pas seulement une évaluation de la réalité par l'énonciateur.

Ces quelques exemples nous permettent de limiter la portée des remarques faites par Geneviève Girard sans pour autant nous apporter plus d'indications sur le sémantisme de la complémentation en *to*-infinitif du verbe CEASE. La comparaison de ce verbe avec d'autres verbes considérés comme synonymes mais n'acceptant pas la complémentation en *to*-infinitif pourrait peut-être nous éclairer.

1.1.1.3 Cease, stop et quit

Comme nous l'avons affirmé plus haut, ces trois verbes ont des traits sémantiques communs et indiquent que *quelque chose qui avait lieu est arrivé à son terme*, mais STOP et QUIT ne sont pas compatibles avec la complémentation *to*-infinitif. Nous avons par ailleurs noté que cette complémentation est particulièrement compatible avec les procès statifs, la complémentation *V-ing* étant elle compatible avec des procès non statifs, nous en concluons que ces deux verbes ont facilement des V2 non statifs, ce que confirme le corpus. Nous trouvons également de nombreux exemples avec *being* en V2, notamment lorsque ce dernier dénote un comportement ou un trait de caractère. Nous remarquons également que CEASE, contrairement aux deux autres verbes, n'apparaît pas facilement avec l'impératif :

(6) Stop being a fool!
(6') Quit being a fool!
?(6'') Cease being a fool!

Il est donc possible de donner directement à quelqu'un l'ordre d'arrêter de faire l'idiot mais pas à l'aide de CEASE. Avec STOP et QUIT le sujet est ici perçu comme ayant la capacité de mettre fin à un comportement (le *quelque chose arrive à son terme* devient *mettre un terme à quelque chose*). Rappelons que pour les aspectuels, la possibilité d'être employés à l'impératif indique que le verbe

appartient à la catégorie des 'control verbs'. QUIT et STOP appartiendraient donc à la catégorie des 'control verbs' et CEASE à celle des verbes à construction à montée ('raising verbs').

Dans cet autre exemple, CEASE est suivi de : *being a NP* ce que nous pourrions gloser par ACTING LIKE :

(7) He quizzes me about the flu, but finally ceases *being a medical professional* and lapses into a brother-in-law.

CEASE peut ici aisément commuter avec STOP et QUIT, le sujet peut alors être considéré comme à l'origine de l'arrêt, le problème cependant demeure comme le montrent les exemples suivants :

(8) *I want you to quit worrying* about me.

(8') *I want you to stop worrying* about me.

*(8'') *I want you to cease worrying* about me.

Il semble impossible de faire précéder CEASE de WANT lorsque leurs sujets ne sont pas co-référentiels, en revanche, nous avons trouvé des exemples (bien que très rares) où les sujets des deux verbes sont co-référentiels :

(9) The women in Kabul who come to human rights agencies seeking protection from the Taliban do not *want to cease being* Muslim wives and mothers (...).

(10) I wanted to cease trying to live.

Cette restriction ne s'applique pas lorsque le complément de CEASE est un GN. On peut très bien envisager que quelqu'un ordonne à une autre personne de cesser de tirer : *Cease fire !* et *I want you to cease fire !* ne posent pas de problème (dans ces cas CEASE ferait alors partie des 'control verbs', analyser les aspects en termes de 'raising' et 'control verbs' peut comme nous le voyons s'avérer problématique).

Wierzbicka (1988 : 80) affirme que CEASE implique une idée de processus que n'impliqueraient pas les verbes STOP et QUIT. Une gradation quelconque paraît effectivement impossible avec QUIT (? *I gradually quit smoking*), mais pas avec STOP : *Gradually I stopped/?quit caring what I looked like*, ou encore : *the seat gradually stopped swinging*. Il ne nous paraît pas étrange ou agrammatical

non plus de trouver CEASE dans un contexte avec une idée de soudaineté : *it suddenly ceased to be funny*.

Pour Freed (Freed 1979 : 121), la différence majeure entre CEASE et STOP est le caractère définitif de la cessation. Freed oppose : ? *We ceased discussing the case until some new information could be obtained* à : *We stopped discussing the case until some new information could be obtained* et affirme qu'il n'est pas naturel, avec CEASE, d'envisager que quelqu'un cesse une activité puis la reprenne. Elle rappelle ensuite qu'une valeur générique ou sérielle est habituellement associée à la complémentation en *to*-infinitif ; par conséquent lorsque CEASE est associé à cette complémentation l'événement est compris comme ayant eu lieu de façon sporadique ou avec intermittence avant de cesser et n'a pas nécessairement lieu au moment précis où CEASE opère (ibid. : 123). En d'autres termes, lorsqu'un événement avait lieu jusqu'au moment de l'arrêt dénoté par CEASE, la complémentation en *to*-infinitif est exclue en faveur de celle en *V-ing*. Reconsidérons les exemples (3a) et (3b) puis (4a) et (4b) à la lumière de cette affirmation. Ainsi l'exemple (3b) dit que l'économie fonctionnait de façon intermittente lorsqu'elle a cessé de fonctionner normalement, alors que dans l'exemple (3a) le fonctionnement était normal jusqu'à l'arrêt de ce fonctionnement normal. De la même façon, il est très facile d'imaginer une conversation lors de laquelle ce ne serait pas la première fois que le vieil homme s'arrête de parler dans (4b), alors que dans l'exemple (4a) la voix a parlé sans interruption jusqu'à l'arrêt signifié par CEASE. Quelques exemples cependant, notamment lorsque le V2 est BELIEVE, restent selon nous irréductibles à la théorie de Freed :

(11) Believers very often cease *to believe* because such suffering makes them no longer able to accept the goodness of God.

Il nous est ici très difficile d'affirmer que dans l'exemple (11) les croyants croient par intermittence, il nous semble que l'on pourrait gloser BELIEVE par : *think that God exists*. Dans l'exemple (12) en revanche, la glose *think that God exists* seule ne convient pas, il faudrait y ajouter *act as a believer*, procès qui est compatible avec une interprétation sérielle ou intermittente.

(12) Though she couldn't remember the last time she'd set foot in a church, and had ceased *believing* years ago, to hear such profanity in a sanctified place disturbed her.

1.1.1.4 Conclusion partielle

Si nous reprenons ce que nous avons dit précédemment, nous pouvons affirmer que CEASE ne s'utilise pas facilement à l'impératif ou avec WANT lorsque leurs sujets ne sont pas co-référentiels. Il est également assez peu compatible avec un fonctionnement intransitif. Nous pouvons également dire que CEASE n'est pas la marque d'une cessation graduelle ni d'une cessation soudaine. Nous pourrions être tenté d'affirmer qu'avec CEASE l'arrêt est définitif (plus particulièrement lorsque l'on pense à des exemples du type : *his heart ceased beating/ to beat*), mais de nombreux exemples nous prouvent le contraire (cf. l'exemple (4b), l'homme n'est pas devenu muet). CEASE fonctionne avec les deux complémentations ; la complémentation *to*-infinitif n'implique pas que le sujet référentiel n'est pas l'agent volontaire de la cessation de l'activité, elle n'implique pas non plus qu'il ne l'est pas. Avec *to*-infinitif, l'événement peut avoir eu lieu de façon non sporadique jusqu'au moment de l'arrêt dénoté par CEASE, enfin nous affirmons que *to* n'est pas ici un opérateur de visée. A ce stade de l'analyse nous avons le sentiment que le choix de la complémentation et *a fortiori* du fonctionnement du verbe sont susceptibles de modifier le sens de ce dernier.

Après ces quelques observations, nous allons poursuivre l'étude des aspectuels, BEGIN et CONTINUE.

1.1.2 Begin

A l'inverse de CEASE, BEGIN présuppose que l'événement dénoté par son complément n'avait pas lieu avant le début de cet événement. En d'autres termes, nous pouvons affirmer que BEGIN marque l'entrée 'à l'intérieur du domaine notionnel associé au procès' ; il devrait donc être particulièrement, voire exclusivement, compatible avec la complémentation *V-ing*, au moins lorsqu'il est au prétérit. Cependant l'énoncé suivant : *I began to cry* est bien formé alors que l'on pourrait s'attendre à ce que le sémantisme de BEGIN soit incompatible avec la complémentation *to*-infinitif si *to* est un opérateur de visée. Lorsque l'on dit *I began to cry*, on ne vise pas l'événement CRY, on indique *I cried and before that I was not crying*, sans faire mention de l'accomplissement du procès CRY.

Tout comme CEASE, BEGIN est proche d'un autre verbe : START ; mais à l'inverse de QUIT et STOP, START accepte les deux complémentations. Comparons ces deux verbes.

1.1.2.1 Begin, start et le fonctionnement intransitif

Le fonctionnement intransitif de BEGIN et START pose un problème dans la mesure où il ne peut y avoir d'événement dénoté par le complément qui passe d'un état de non existence à un état d'existence. Quel est alors l'objet du commencement ? Notons que le problème ne se pose pas quand le sujet de l'aspectuel est un inanimé : *it started/ began in 2012.*

Notons d'autres emplois intransitifs de START :

- (13) *The engine started.*
- (14) *She started toward the door.*

Dans ces exemples, START s'éloigne de l'idée de commencement mais renvoie toutefois toujours à une idée d'amorce ou de démarrage. Cet emploi particulier de START est sans doute lié à son étymologie. Selon l'O.E.D., START vient du vieil anglais *styrtnan*, venant lui-même de **sturtjan* qui signifie *renverser, casser, faire chavirer*. Freed (Freed 1979 : 69) souligne que START comporte une idée de mouvement. BEGIN à l'origine signifiait *(s')ouvrir* ; les deux verbes étaient donc à l'origine assez éloignés. La diachronie pourrait ici expliquer pourquoi il est impossible de faire commuter BEGIN avec START dans ces deux exemples.

Ajoutons également que lorsque BEGIN est au passif son sujet grammatical ne peut pas non plus être un nom concret, ce qui n'est pas le cas avec START :

- (15) *Some fires were started.*
- (15') **Some fires were begun.*

Enfin dans l'exemple (14), START est synonyme de HEAD, ici encore BEGIN est exclu.

- (16) **She began toward the door.*

Après ce rapide rappel du fonctionnement intransitif de BEGIN et START, nous allons maintenant nous pencher sur leurs fonctionnements transitifs, en commençant par les groupes nominaux.

1.1.2.2 Begin et start + NP

Le type de NP que l'on trouve derrière ces deux verbes nous confirme que ces deux verbes ne sont pas toujours interchangeables. Il apparaît que comme cela est le cas avec son fonctionnement intransitif, BEGIN n'accepte pas les noms concrets, *I began the story* est recevable, **I began the engine* ne l'est pas alors que ni *I started the story*, ni *I started the engine* ne posent de problème. Il nous faut apporter plus de précisions sur les objets concrets. Lorsque l'on dit : *I began / started the book* on associe un procès à book (*writing* ou *reading*), on ne peut pas récupérer de procès avec *I started the engine*, nous pourrions tenter d'expliquer la différence entre ces deux fonctionnements en nous interrogeant sur la factitivité des deux verbes. Il nous paraît possible de gloser *I started the engine* par: *I did something that made the engine work*. A l'inverse nous ne pouvons pas appliquer la même glose à *I started / began the book*: **I did something that made the book ? be read/ be written*.

START peut être factitif, BEGIN non.

La même distinction s'applique-t-elle à CEASE et STOP ?

Nous avons commencé par faire remarquer que CEASE n'était que marginalement suivi d'un GN ; lorsqu'il l'est, CEASE est factitif : *They ceased publication: They did something that made the publication come to an end*.

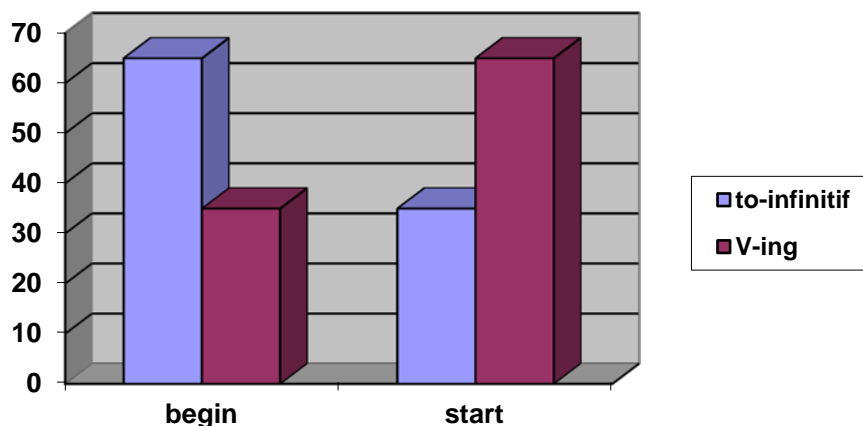
Cette distinction ne s'applique donc pas entre CEASE et STOP.

Ajoutons enfin, que selon Visser (1973 : 1895) qui lui-même cite Ethel Bothwell Maye (in :1919 O'Neill, *Guide to the English Language* p.232), START est correctement utilisé lorsqu'il est suivi d'un NP, comme dans par exemple *start a race*, l'apparition écrite de START suivi de la complémentation *to*-infinitif ou *V-ing* est relativement tardive, elle date du premier quart de 19^{ème} siècle.

1.1.2.3 Begin, start + to-infinitif / V-ing

Commençons par faire remarquer que START est sensiblement plus fréquent que BEGIN quels que soient son fonctionnement et sa complémentation.

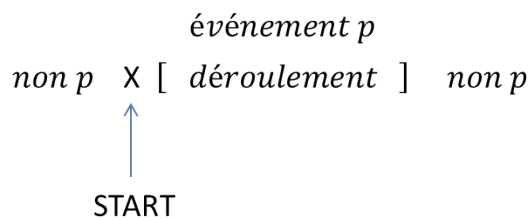
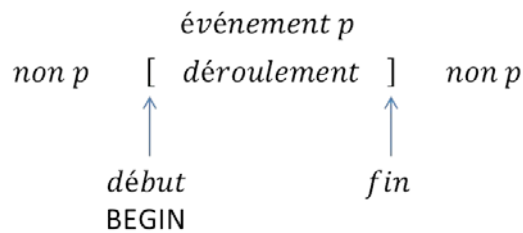
Nous avons trouvé davantage d'occurrences de START + *V-ing* que de START + *to*-infinitif. A l'inverse, la complémentation *to*-infinitif est beaucoup plus fréquente avec BEGIN que celle en *V-ing*.



Il est également assez remarquable de noter que (au moins en nous fondant sur les exemples de notre corpus) la complémentation en *V-ing* exclut les procès statifs et ce pour les deux verbes. Ces remarques faites, nous devons bien admettre que nous rencontrons un double problème. D'une part, il est difficile de discerner une différence évidente entre les deux verbes lorsqu'ils sont suivis des complémentations *to*-infinitif ou *V-ing* ; d'autre part la différence de sens entre les deux complémentations apparaît souvent comme ténue. Ainsi pour Visser (Visser 1973 : 1896), l'absence de consensus sur le choix d'une complémentation associée à START tend à prouver que la différence entre START *to*-infinitif et START *V-ing* est nulle. En ce qui concerne BEGIN, ce dernier était majoritairement suivi d'une base verbale ou de *to*-infinitif jusqu'à environ la moitié du 15^{ème} siècle. Visser (*ibid.* : 1890) note cependant des apparitions marginales de la complémentation *V-ing* datant du début du 13^{ème} siècle. Il fait également remarquer qu'aucune occurrence de cette complémentation n'apparaît de 1553 (environ) à 1813. Il considère qu'il n'y a pas vraiment de différence sémantique entre *to*-infinitif et *V-ing*. Selon lui, le choix s'opère parfois en fonction d'exigences rythmiques ou stylistiques et il balaie à renfort de nombreux exemples l'assertion faite par de nombreux linguistes selon laquelle la complémentation en *V-ing* s'emploie après BEGIN lorsque l'action est volontaire ou délibérée et donc procède du sujet grammatical tandis que *to*-infinitif est utilisé pour les actions non

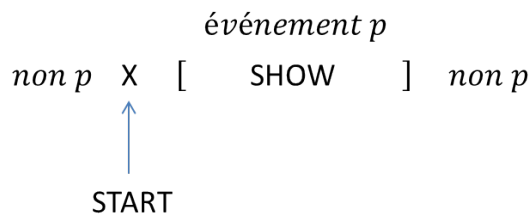
intentionnelles (ce qui n'est pas sans nous rappeler l'affirmation de Girard concernant CEASE cf. *supra*).

Pour Wierzbicka (Wierzbicka 1988 : 77-78) BEGIN fait référence à la première partie de l'événement dénoté par son complément alors que START fait référence à un moment qui a lieu avant le début de l'événement dénoté par son complément ; ce que nous pouvons schématiser :



Cette analyse ne nous paraît cependant pas être toujours juste, notamment lorsque le complément de START est SHOW. Ainsi, on ne peut dire d'une femme enceinte : *she starts to show* que lorsque la première borne a été franchie :

*a)



Ce qui nous fait dire que (au moins dans ce cas) START ne peut pas faire référence à un moment antérieur à l'événement dénoté par le complément mais bien (tout comme BEGIN) au début de cet événement.

Ajoutons que la complémentation en *to-SHOW* signifiant 'se voir' apparaît très souvent dans des contextes où le sujet est inanimé : *the effects began/started to show after an hour*. La complémentation en *V-ing* n'est pas exclue de ce contexte mais semble être beaucoup moins courante.

L'analyse faite par Freed (Freed 1979 : 71) de la différence entre les deux verbes ressemble à celle faite par Wierzbicka. Selon elle, si les présuppositions des deux verbes sont similaires, les conséquences sont différentes. Freed divise les événements en trois parties : l'amorce (*onset*), le noyau et la coda. Le noyau est lui-même divisé en trois parties : le stade initial, le milieu et le stade final. Elle affirme que BEGIN déclenche le stade initial du noyau, ce qui n'est pas le cas de START. En effet avec ce dernier seule l'amorce a été déclenchée (et non pas le stade initial du noyau), cette analyse explique pourquoi selon Freed si l'on commence quelque chose sans le terminer seul START est grammatical. Ici encore, nous avons trouvé des exemples qui infirment cette théorie.

(17) I open my desk drawer and remove a stack of letters bound with a worn black silk ribbon, letters that I have *begun and not finished*, for various reasons. I have learned, through the years, it is the letter not sent that is often the most valuable.

1.1.2.4 Conclusion partielle

A première vue les aspectuels START et BEGIN sont très similaires dans leurs fonctionnements. Tous deux acceptent les deux types de complémentation même si BEGIN est plus souvent utilisé avec *to-infinitif* et START avec *V-ing*. Notons également qu'il existe un troisième aspectuel partageant au moins la même présupposition que START et BEGIN et lui aussi compatible avec les deux complémentations, il s'agit du verbe COMMENCE (beaucoup moins utilisé que les deux autres). Ajoutons également que ce verbe peut se construire avec *to-V-ing* : *I commenced to crying*. Cette dernière construction est récente et américaine (elle est également rare). BEGIN était à l'origine le seul des trois verbes à être utilisé avec une subordonnée nominale puis cette utilisation s'est étendue aux deux autres verbes. Nous sommes peut-être en train d'assister à un phénomène similaire en français avec le verbe *débuter*. Ce verbe a normalement un fonctionnement intransitif : on *début*e dans une carrière. Ce fonctionnement

semble être graduellement remplacé par un fonctionnement transitif : * *débuter sa carrière*. En anglais *débuter* (intransitif) se traduit par *start out*.

Nous avons vu également qu'avec BEGIN et START la distribution entre les deux types de complémentation est beaucoup plus rigide qu'avec le groupe de verbes précédents (BEGIN et START n'acceptent pas de procès statifs en V2 - *ing*).

Enfin, si nous pensons qu'il y a une différence entre BEGIN et START, cette différence ne procède pas selon nous de leur présupposition : ces deux verbes appartiennent à la classe des verbes 'Neg-implicative' dans la terminologie de Givón (Givón, 1972 : 30).

Penchons-nous maintenant sur le cas de CONTINUE.

1.1.3 Continue

Nous allons conclure cette vue d'ensemble sur les aspectuels avec CONTINUE. Ce verbe présuppose que l'événement dénoté par son complément a déjà commencé et dit en même temps que cet événement va se poursuivre (l'événement a commencé dans le passé : présupposition positive et se poursuivra dans le futur). CONTINUE ne s'occupe pas des bornes droite et gauche du procès (l'amorce et la coda dans la terminologie de Freed) mais du noyau du procès, les questions centrales soulevées par ce type de verbe sont celles de la durée et de l'interruption et il est logique de se demander si ces deux notions sont liées à un type de complémentation.

La partie affectée à cet aspectuel sera assez brève mais typique des contradictions et différences d'interprétations que l'on peut rencontrer dans différentes théories.

Avant de nous pencher plus particulièrement sur les analyses faites par Girard et Freed, commençons par faire remarquer que la complémentation en *to*-infinitif est presque huit fois plus fréquente que celle en *V-ing* et que comme cela était le cas avec BEGIN et START la complémentation en *V-ing* exclut les procès statifs.

Dans son traitement de CONTINUE (Girard 1993 :66), Geneviève Girard affirme qu'avec la construction en *to*-infinitif il n'y a pas eu interruption du procès,

alors que la complémentation *V-ing* traduit la reprise d'une activité ('traduction de la poursuite d'une activité après interruption'). Cette approche est séduisante car elle permet de fournir une explication à beaucoup d'exemples. Nous y apporterons cependant deux bémols. Le premier prend la forme de contre-exemples pour les deux complémentations (il nous paraît effectivement logique de considérer que les propriétés associées à la complémentation en *to*-infinitif sont différentes de celle en *V-ing*).

(18) "Look, Matt, I'm really sorry about this, but I still need to regenerate. Do you mind if I *continue to sleep* on your couch?"

(*Wired*, Richards Douglas, E. Paragon Press 2011)

(19) Kira's three companions closed their eyes with her. Precious seconds *continued ticking*."

(*Wired*, Richards Douglas, E. Paragon Press 2011)

Il paraît assez clair que dans l'exemple (18), le procès *sleep on your couch* a eu lieu puis a été interrompu (puisque seul un narrateur éveillé peut parler) et qu'il souhaite la poursuite de ce procès. A l'inverse dans (19), il n'y a pas eu interruption de l'égrainage des secondes.

Enfonçons le clou avec cet autre exemple où la complémentation en *to*-infinitif fait référence à un procès interrompu :

(20) We wasted those few precious moments discussing the merits of the cast, the power of the director's interpretation, the originality of the macabre set and even the Edwardian costumes, before we reached the double doors that led back out into the real world. (...)

"Which way?" she asked. I pointed towards the Strand. She began walking at a brisk pace, and we *continued to talk* about the play.

(*Red Herrings*, Jeffrey Archer, Harper Collins, 1994)

La longueur de cet exemple est nécessaire afin de bien préciser le contexte et afin de montrer que bien que le discours sur la pièce soit interrompu puis repris, l'auteur a choisi une complémentation en *to*-infinitif.

Le deuxième bémol est l'interprétation radicalement opposée que fait Freed des deux complémentations (Freed 1979 : 94). Selon elle, la notion d'interruption est naturellement impliquée par CONTINUE et la complémentation *V-ing* bloque cette idée d'interruption en donnant un aspect duratif à l'événement. Avec cette complémentation s'il y a interruption, elle est au mieux potentielle. La complémentation naturelle de CONTINUE, celle qui marque l'interruption, est donc

to-infinitif car elle donne une lecture générique ou en série de l'événement. Ce qui intéresse Freed ici est bien entendu la lecture en série de l'événement car la série peut inclure une succession d'arrêts et de reprises. Elle fournit l'exemple suivant :

(21) The band began to play at 9:00. They *continued to play until 1 a.m.* stopping for 5 minute breaks every half hour.

(21') ? The band began to play at 9:00. They *continued playing until 1 a.m.* stopping for 5 minute breaks every half hour.

Les conclusions sont ici opposées alors que les exemples analysés sont très similaires. Ainsi pour Girard :

Avec l'utilisation de [continue + TO] il n'y a pas traduction de la poursuite d'une activité après un arrêt, comme c'est le cas pour « go on ». A un étudiant qui s'est arrêté de lire, l'enseignant dira : go on / carry on reading et non *continue to read. (Girard 1993 : 66)

A l'inverse, Freed imagine la situation suivante : à l'école, la sonnerie retentit et le professeur n'a donné aucune instruction au préalable. L'élève qui était en train de lire s'interrompt. Selon Freed le professeur pourrait dire (exemple 22 dans son ouvrage) :

(22) Why don't you continue to read for another few minutes?

Mais ne dirait pas:

(22') ? Why don't you continue reading for another few minutes?

Notre but n'est pas ici de prendre parti pour une théorie plutôt qu'une autre mais plutôt de montrer que parfois la rigidité de ces théories conduit à traiter comme agrammaticaux des énoncés que d'autres linguistes citent comme exemples. Notre étude nous fait penser qu'il n'est pas absurde de considérer qu'avec CONTINUE il puisse y avoir interruption, quelle que soit la complémentation.

Pour terminer, nous avons noté une préférence marquée pour la complémentation *to*-infinitif dans notre corpus. Nous ne retrouvons pas cette préférence avec DISCONTINUE. Ce verbe est très peu suivi de la complémentation *V-ing* et encore moins de la complémentation *to*-infinitif dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemple sur COCA (*She goes " on strike " discontinuing to do anything Jeff criticizes. When he comments that the spaghetti sauce needs more garlic, she announces she's no longer cooking*).

1.1.4 Les aspectuels, *to*-infinitif et l'idée de futurité

L'étude des aspectuels peut poser un problème quant à la valeur de futurité habituellement associée à la complémentation en *to*-infinitif. En effet, nous pensons avoir montré que cette valeur n'allait pas du tout de soi avec les présuppositions associées aux aspectuels que nous avons mentionnés. Pour les implications, la valeur de visée n'est pas non plus associée de façon évidente à la complémentation en *to*-infinitif plutôt qu'à celle en *V-ing* lorsque le choix se pose.

Si nous prenons le problème à l'inverse, nous ne voyons pas non plus une compatibilité particulière entre CEASE et une notion quelconque de futurité, compatibilité qui n'existerait pas avec STOP. Pourtant, c'est bien l'argument défendu par Wierzbicka lorsqu'elle affirme :

TO is linked with the presence of a future expectation, and it cannot co-occur with verbs which are semantically incompatible with such an expectation. (...) stop implies a sudden and unpredictable change, which leaves no room for any reasonable expectations as to what may happen next (Wierzbicka 1988 : 89).

Nous avons opposé à cette analyse des contre-exemples que nous pensons valables. Certains linguistes réfutent par ailleurs l'affirmation selon laquelle la complémentation *to*-infinitif renvoie obligatoirement à une idée de futur.

1.1.5 Les aspectuels, *to*-infinitif et la simultanéité

Wurmbrand (Wurmbrand 2011 : 23) affirme que dans de nombreux cas, la complémentation *to*-infinitif ne reçoit pas d'interprétation future, notamment lorsqu'elle complémente un aspectuel. Ainsi, elle rappelle que dans le cas d'une combinaison aspectuel+*to*-infinitif il est impossible d'utiliser un circonstant de temps modifiant la proposition infinitive renvoyant à un moment différent de celui du verbe matrice. Elle donne les exemples suivants (*ibid.* : 6 et 23) :

(23) Yesterday, John *began to sing* in the shower (*tomorrow/ * next week).

(24) Yesterday, John *planned to leave* (tomorrow).

L'exemple (24) à l'inverse de l'exemple (23) est tout à fait compatible avec une interprétation future. Il y a donc au moins deux types de complémentation *to*-infinitif, (elle en ajoute une troisième qui peut ne pas renvoyer à un futur mais à un

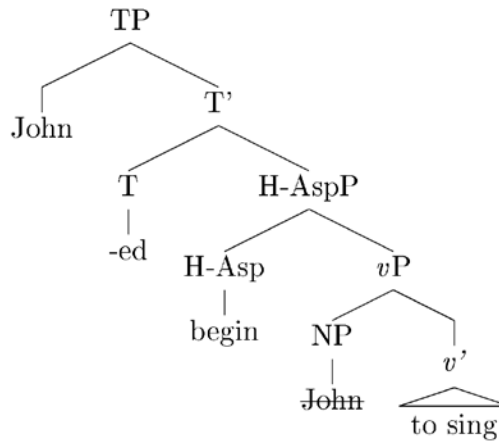
événement simultané au verbe matrice du type : *I expected you to be working right then.* (*ibid.* 2011 : 30) dans ce cas, la forme progressive est obligatoire).

Une des questions que cette analyse soulève est celle de la distribution entre les deux complémentations. En effet, les aspectuels que nous avons étudiés prennent également la complémentation *V-ing* qui est associée à la simultanéité. Nous croyons cependant que l'économie de la langue impose une différence entre ces deux complémentations.

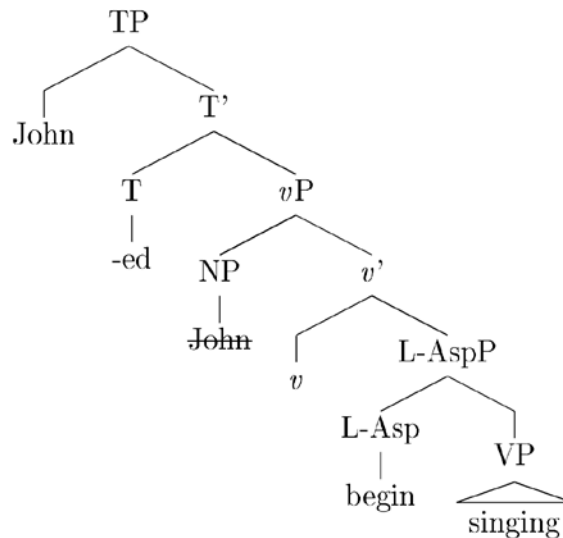
Girard s'appuie sur la distinction entre 'raising verbs' et 'control verbs' pour rendre compte du fait que l'événement dénoté par la complémentation en *to*-infinitif peut renvoyer à un moment antérieur au verbe matrice (Girard 1999). Elle prend une nouvelle fois l'exemple de CEASE *to*-infinitif. Quand la subordonnée nominale en *to*-infinitif est utilisée avec cet aspectuel, la construction du V2 serait semblable à une construction à montée (*ibid.*: 6). Par conséquent la proposition *to*-infinitif serait le sujet propositionnel de CEASE. Girard corrèle dans son analyse de *to*-infinitif la fonction syntaxique de sujet à l'antériorité. A l'inverse lorsque *to*-infinitif est objet il renvoie à un événement postérieur. Par conséquent la structuration de : *he ceased to talk* serait : [*he-talk*] *ceased* et celle de : *he ceased talking* serait : *he- cease* [*he-talked*]. Cette analyse pose problème car Girard fait une nouvelle fois dépendre son analyse des notions de non intentionnalité et intentionnalité des complémentations *to*-infinitif et *V-ing*. De plus, nous avons vu que CEASE *V-ing* ne semble pas être plus compatible avec l'impératif que CEASE *to*-infinitif (il n'y a donc pas lieu d'avoir deux structurations différentes). Enfin, cette analyse ne rend pas compte du choix de complémentation pour BEGIN qui est plutôt classé parmi les 'control verb'.

Pour Fukuda (Fukuda 2008 : 175-179) les aspectuels sont des têtes fonctionnelles qui apparaissent au-dessus ou au-dessous de *vP*, leur projection est *AspP* (*Aspect Phrase*). Une projection *Asp* au dessus de *vP* est appelée H-*Asp* (High Aspect), une projection sous *vP* est appelée L-*Asp* (Low Aspect). Fukuda propose que le complément de H-*Asp* (*vP*) est une proposition en *to*-infinitif et que celui de L-*Asp* (*VP*) est sous la forme *V-ing*.

(25a) John began *to sing* :



(25b) John began *singing* :



Si cette analyse est correcte, la différence entre CEASE et STOP est que CEASE peut apparaître à la fois sous H-Asp et L-Asp alors que STOP ne peut apparaître que sous L-Asp.

Parmi les arguments que Fukuda propose pour soutenir son analyse, celui-ci nous paraît particulièrement probant : l'interprétation ambiguë de certains adverbes du type 'stupidly' qui peuvent être compris comme adverbes adjoints (*adjuncts*) ou comme adverbes de phrase (*disjuncts*). Nous reproduisons ici les exemples (16a) et (16b) de Fukuda (*ibid.* 2008 : 176) en tant que (26a) et (26b) :

(26a) .Everyone around me grew quiet as I began stupidly to say what I really think.

(26b) Everyone around me grew quiet as I began *stupidly* saying what I really think.

Alors que dans (26a) l'adverbe peut être adjectif (interprétation : *in a stupid manner*) ou de phrase (interprétation : *and that was stupid*), il n'est compris que comme adverbe adjectif dans l'exemple (26b). La complémentation en *to*-infinitif apparaissant plus haut structurellement, il est normal que l'adverbe puisse recevoir les deux interprétations; à l'inverse, parce qu'elle est générée plus bas dans la structure, la complémentation *V-ing* ne peut recevoir qu'une seule interprétation ('stupidly' est alors attaché à VP).

A la lumière de cette analyse, reprenons les exemples (11) et (12) pour lesquels il nous était difficile de percevoir une différence, nous les simplifions et intercalons l'adverbe 'fervently':

(27) Believers cease *fervently* **to believe**.

(28) She had ceased *fervently* **believing**.

L'adverbe dans l'exemple (28) ne peut s'interpréter que comme portant sur *believing*, la croyance n'est pas remise en question mais son intensité oui. Dans l'exemple (27), deux interprétations sont possibles : l'adverbe peut porter sur *to believe* et l'interprétation est la même que pour (28) ou bien porter sur la phrase avec une interprétation différente : *believers fervently no longer believe*.

1.1.6 Conclusion

Cette analyse succincte de la complémentation des aspectuels nous a permis de remettre en cause certaines affirmations. Nous réfutons tout d'abord l'argument selon lequel le choix de la complémentation aurait un lien avec un sujet agent volontaire d'une action (ou non). Nous contestons également la valeur de visée associée à la complémentation en *to*-infinitif. Nous avons en revanche dégagé des points communs concernant le fonctionnement des aspectuels et la distribution des deux complémentations. Ainsi, avec BEGIN, START et CONTINUE la complémentation *V-ing* exclut rigoureusement les procès statifs. A cet égard CEASE est différent car son V2 peut être statif et prendre la forme d'un *V-ing*.

Nous suivons l'analyse de Freed et pensons qu'avec les aspectuels, la complémentation *to*-infinitif peut déclencher une lecture sérielle de l'événement dénoté par le V2 (ce que ne fait pas la complémentation *V-ing*). Nous suivons également Fukuda et pensons que la complémentation *to*-infinitif est générée plus haut, en structure profonde, que celle en *V-ing*. Cette analyse a aussi pour avantage d'évacuer le problème de la différence de fonctionnement des aspectuels selon qu'ils sont 'raising verbs' ou 'control verbs' car nous avons vu que cette distinction entre les aspectuels n'est pas en mesure d'expliquer ou de prédire le choix de la complémentation de ces verbes.

1.2 Remember

1.2.1 Remember, recall et not to forget

REMEMBER est un verbe pour lequel la distribution *V-ing/to*-infinitif semble être parfaitement tranchée. En effet, ce verbe sert souvent d'exemple pour montrer la différence sémantique entre les deux complémentations. Rappelons-la ici : si le V2 est un *V-ing*, REMEMBER signifie *se souvenir* et fait référence à une action passée. Si la complémentation de REMEMBER est *to*-infinitif alors le verbe signifie *garder à l'esprit, ne pas oublier de faire quelque chose* et il fait référence à une action future. Citons par exemple Lapaire et Rotgé (*Réussir le commentaire grammatical de textes*, 2004 : 290) :

Avec un certain nombre de verbes, l'opposition TO (orientation future/ on est dans le validable) vs. V-ING (orientation passé/ on est dans le validé) est nette :

(1) I **remembered to** write a postcard to grandma. [Glose: « Je n'ai pas oublié d'envoyer une carte postale à Grand-mère »]

(1') I **remembered writing** a postcard to Grandma. [« Je me souviens d'avoir écrit... »]

Sur la même page, les auteurs citent également Quirk *et al.* qui opposent le potentiel (TO+V) au réel (V-ING) (*'potentiality vs. actuality*).

Dans l'exemple (1) REMEMBER signifie bien *ne pas oublier* et dans l'exemple (1') *se souvenir*. Cette analyse nous pose cependant un problème, en effet il nous semble que dans l'exemple (1) on est dans le domaine du validé (la

carte a été écrite). De plus il est impossible de dire : ? *the day before, I remembered to write a postcard the next day*. Cet énoncé est fautif car le complément est compris comme ayant lieu de façon (quasi-)simultanée par rapport au verbe matrice qui est ici au prétérit. Ceci est confirmé par Huddleston et Pullum (2002 : 160) pour qui la complémentation *V-ing* est interprétée comme antérieure au verbe matrice (REMEMBER) et celle en *to*-infinitif comme simultanée. Ils reviennent sur la distinction entre les deux complémentations (2002 : 1242) en comparant ces deux exemples :

(2) *I remembered to lock up.*

(2') *I remembered locking up.*

Ils réaffirment que dans l'exemple (2) le verrouillage est simultané au fait de se rappeler, mais que ce dont je me suis souvenu(e) c'est aussi d'une sorte d'obligation antérieure au verrouillage et que par conséquent il y a bien une idée de projection par rapport à ce moment qui a implicitement eu lieu auparavant. Dans l'exemple (2') je me souviens d'un événement passé.

Cette analyse rejoint celle de Wierzbicka (*Wierzbicka, 1988 :29*). Voici la formule que Wierzbicka propose pour expliquer le sémantisme de la complémentation *to*-infinitif avec REMEMBER :

X remembered to lock the door.=>

X thought this:

I want this: I will lock the door

I will do this because of that

Because of this, X did it

X thought this because some time before that time

X thought this of the same thing: I should do this.

Pour Wierzbicka, *to*-infinitif est donc clairement orienté futur mais lorsqu'il est combiné à REMEMBER au prétérit l'action a eu lieu. Appliquons la formule de Wierzbicka à l'exemple suivant : *He remembered to bring the wine .=> he thought this: I want this: I will bring the wine. I will do this because of that. Because of this, he did it. He thought this because some time before that time, he thought this of the same thing: I should do this*. La formule de Wierzbicka donne une

interprétation littérale de l'exemple donné. Or, il nous semble que cet énoncé pourrait tout à fait être prononcé par quelqu'un se réjouissant que la personne en charge des boissons n'ait pas oublié le vin. Il n'y a donc pas construction mentale de la part du sujet grammatical qui se serait dit à un moment du passé qu'il devait faire quelque chose mais plutôt un commentaire de la part de l'énonciateur qui commence par constater qu'il y a du vin (la subordonnée est donc ici très centrale) et qui fait après coup une remarque 'modalisante' à l'aide de REMEMBER. Dans ce contexte, il nous semble très difficile d'envisager une complémentation en *V-ing* : ?? *Oh, he remembered bringing the wine!* Seule la complémentation en *to*-infinitif semble permettre les deux interprétations. Dans la deuxième, il n'y a pas vraiment de subordination et REMEMBER fonctionne comme un caténaif.

A ce stade de notre progression, nous devons indiquer que pour certains natifs (parmi ceux que nous avons consultés) REMEMBER au prétérit ne peut pas être suivi d'un *V-ing* ainsi : *I remembered locking up* devient *I remember locking up*. Cette affirmation est cependant démentie par de nombreux exemples de notre corpus (*I remembered playing basketball in its gym*).

Nous pouvons également nous demander si REMEMBER (+*to*-infinitif) implique forcément que quelque chose (sorte d'obligation antérieure) a été oublié? Considérons cet exemple daté de 2006, à propos d'une fontaine :

(3) Its elegant proportions, originality, and beauty of design, combined with perfection of workmanship... have certainly not been surpassed, even if equalled, by anything of the kind we *remember to have seen*.

Dans cet exemple, REMEMBER ne peut pas être remplacé par *ne pas oublier* ou *garder à l'esprit* mais plutôt par *se souvenir*. Visser (Visser 1973 : 1876) indique que la construction en *to* peut renvoyer à un événement passé dans le cas où *to* est suivi de HAVE + V-EN, ainsi : *I remember to have been* = *I remember being*.

Dans notre exemple, nous ne pensons pas que *remember to have seen* puisse être remplacé par *remember seeing*.

Visser note également qu'il n'est pas fait mention de REMEMBER + *V-ing* dans l'O.E.D. Il cite ensuite Söderlind qui affirme en 1958 que REMEMBER ne peut être suivi que de la complémentation *to*-infinitif.

Nous avons cherché les occurrences de REMEMBER dans quelques ouvrages (Swift, *Gulliver's Travels*, 1721 ; Goldsmith, *The Vicar of Wakefield* ; 1766, Austen, *Pride and Prejudice* 1813 ; Wilde, *The Picture of Dorian Gray*, 1891 et Joyce *Ulysses* 1923) seuls les ouvrages datant du 18^{ème} siècle (parmi ceux que nous avons consultés) excluent REMEMBER suivi d'un V2 en *-ing*. Dans *Gulliver's Travels*, toutes les occurrences de REMEMBER *to*-infinitif renvoient à un événement passé (l'infinitif étant toujours HAVE suivi d'un participe passé) :

(4) Neither do I *remember to have seen* a more delightful prospect.

To have seen peut commuter avec *seeing*: *neither do I remember seeing* a more delightful prospect. Il semble également que cette solution soit la plus naturelle de nos jours mais ces deux énoncés sont-ils vraiment équivalents ? Nous pensons qu'ils ne le sont pas tout à fait.

Dans *The Vicar of Wakefield*, seule une occurrence de REMEMBER *+to* n'est pas suivie de HAVE + V-EN

(5) Mere outside is so very trifling a circumstance with me, that I should scarce have *remembered to mention it*, had it not been a general topic of conversation in the country.

Dans cet exemple, un changement de complémentation changerait le sens de la phrase. Nous pouvons gloser la phrase de Goldsmith par : *I almost forgot to mention it* alors que : *I should scarce have remembered mentioning it* se gloserait plutôt par : *I almost forgot that I mentioned it*. Ces énoncés nous paraissent corrects. Nous remarquons cependant que le changement de complémentation bien qu'il modifie le sens de la phrase n'a pas changé le verbe que nous avons choisi pour la glose. En effet, les verbes RECOLLECT ou RECALL nous semblent très étranges dans ce contexte :? *I almost did not recall that I mentioned it*. Toutes les autres occurrences de REMEMBER *to* sont, dans *The Vicar of Wakefield*, suivies de HAVE + V-EN. Chez Austen les deux complémentations cohabitent :

(6) I *remember hearing* you once say, Mr. Darcy, that you hardly ever forgave, that your resentment once created was unappeasable.

(7) At last it arrested her—and she beheld a striking resemblance to Mr. Darcy, with such a smile over the face as she *remembered to have sometimes seen* when he looked at her.

Nous pensons encore une fois qu'il est possible de faire commuter les deux types de complémentation dans les exemples (3) et (4) sans que le sens du verbe REMEMBER ne change (dans ces deux exemples REMEMBER = SE SOUVENIR).

Dans *the Picture of Dorian Gray*, Oscar Wilde n'utilise pas REMEMBER *to*-infinitif, et Joyce n'en utilise qu'une seule occurrence dans *Ulysses* :

(8) Hard to breathe and all the young quicks clean consumed without sprinkle this long while back as no man *remembered to be without*.

Dans cet exemple, REMEMBER peut être glosé par RECALL et *to be without* fait bien référence à un événement passé.

1.2.2 Remember *to*-infinitif et la valeur prospective

Nous ne nions pas que de nombreux exemples avec REMEMBER *to*-infinitif renvoient à un futur, mais nous affirmons que la valeur prospective est due à un contexte particulier de l'énoncé comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

(9 A) I'll *have to remember to bring* Twizzlers for bear bait just for the entertainment value.

(10 A) And *remember to keep* your sweet-pea patch moist.

Dans ces deux exemples les événements dénotés par le V2 n'ont pas eu lieu. La complémentation en *V-ing* change bien évidemment cette interprétation:

(9 B) I'll *have to remember bringing* Twizzlers for bear bait just for the entertainment value.

(10 B) And *remember keeping* your sweet-pea patch moist.

Dans l'exemple (9A) je vais devoir me souvenir de faire quelque chose alors que dans l'exemple (9B) je vais devoir me souvenir que j'ai fait quelque chose. Dans l'exemple (10A) rien n'indique que j'ai un carré de pois, alors que j'en ai un en (10B).

Nous pensons que le malentendu qui consiste à attribuer au V2 en *to*-infinitif derrière REMEMBER la valeur d'une action qui reste à accomplir procède de la

très grande compatibilité de cette combinaison avec les modaux, leurs substituts ou encore l'impératif par exemple. Ce sont ces éléments qui font basculer le verbe matrice vers une lecture prospective ou non assertive : le V2 en *to*-infinitif est simultané au verbe recteur et l'action qu'il dénote est naturellement envisagée comme n'étant pas encore accomplie. L'action dénotée par le V2 dans un exemple dans lequel REMEMBER est au présent simple et suivi de la complémentation *to*-infinitif ne devrait donc pas être considérée comme restant à accomplir. C'est ce que nous montre l'exemple suivant :

(11) I always remember to keep my mouth closed and wear a mask.

Dans cet exemple l'événement : *keep my mouth closed and wear a mask* n'est pas à accomplir. Il peut être intéressant de noter que dans cet exemple ALWAYS REMEMBER pourrait être traduit par : *je n'oublie jamais de...*, *je pense toujours à...* ou encore *je me rappelle toujours que je dois...* Il est difficile de trancher entre les multiples sens de REMEMBER ici. La complémentation *V-ing* ne serait pas très heureuse dans ce contexte : ? *I always remember keeping my mouth closed and wearing a mask*. Cette incompatibilité peut s'expliquer par l'antériorité dénotée par la forme *V-ing* et également par le caractère particularisant de cette forme qui entre en conflit avec la lecture générique de cet exemple. Les exemples avec REMEMBER au présent simple et suivi de la complémentation *to*-infinitif sont rares. Cette rareté est peut-être la raison pour laquelle ces exemples ne sont pas traités dans les grammaires que nous avons consultées. Les occurrences de REMEMBER au prétérit suivi de la complémentation *to*-infinitif sont par contre plus fréquentes :

(12) Downstairs, a bowl and a box of cereal would be waiting for him -- his mother *remembered to do* that even when she got paged at two in the morning.

Dans cet exemple la complémentation *V-ing* ne serait pas acceptable non plus. Nous sommes en présence d'habitudes dans le passé et *V-ing* déclenche une lecture spécifique et donc contradictoire : ? *a bowl and a box of cereal would be waiting for him – his mother remembered doing that even when she got paged at two in the morning*. Si nous nous en tenons aux exemples (11) et (12) la différence entre les deux complémentations est la même que celle que nous avons retenue pour les aspectuels à savoir que *to*-infinitif est compatible avec les lectures génériques ou sérielles. Ces exemples sont également la preuve que

contrairement à ce que nous avons pu lire, REMEMBER ne se construit pas nécessairement avec « un gérondif pour évoquer un souvenir (donc une idée de passé) » et « avec un infinitif pour exprimer une action qui reste à accomplir (donc idée de futur) » (Berland-Delépine, *Grammaire anglaise de l'étudiant*, 1995 : 242). Il serait cependant illusoire de croire que le choix de la complémentation procéderait uniquement de la valeur générique ou spécifique de l'énoncé. S'il est vrai que la complémentation *V-ing* n'est pas très compatible avec les contextes génériques, celle en *to*-infinitif est tout à fait compatible avec les contextes spécifiques comme le montre l'exemple suivant :

(13) " As to why I *remembered to call* you, it was what you said. I knew it wasn't insignificant at all, a call to a murdered woman's husband.

La lecture spécifique de l'événement ne fait aucun doute. Par ailleurs la complémentation *to*-infinitif peut sans mal commuter avec celle en *V-ing* :

(13') " As to why I *remembered calling* you, it was what you said. I knew it wasn't insignificant at all, a call to a murdered woman's husband.

Les deux exemples impliquent la réalité de l'événement, à savoir : *I called you* mais ils donnent des éclairages différents : avec la complémentation *to*-infinitif c'est le fait d'avoir appelé qui est important, avec *V-ing* l'accent est mis sur le souvenir de l'appel, sur les circonstances.

1.2.3 Complémentations, implications et présuppositions

Au prétérit, le verbe REMEMBER lorsqu'il est suivi d'une complémentation en *that* est un verbe factif (Huddleston et Pullum 2002 : 1008) : la réalité de l'événement posée par le V2 est présupposée. « *I remembered p* » présuppose la vérité de *p* « *I didn't remember p* » présuppose toujours la vérité de *p* :

(14) She'd been surprised when a call came from Joanna's secretary asking if she'd be available to meet. She hadn't heard from Joanna in almost five years, not since shortly after Joanna's husband, Max Naiman, had been killed in a car accident. Emma didn't even recognize the name at first, not until the secretary amended her message to say Joanna Naiman Reid was extending the invitation. Then Emma *remembered that Joanna had remarried* a few years back.

(14') She'd been surprised when a call came from Joanna's secretary asking if she'd be available to meet. She hadn't heard from Joanna in almost five years, not since shortly after Joanna's husband, Max Naiman, had been killed in a car accident. Emma didn't even recognize the name. Emma did not remember that Joanna had remarried a few years back.

La factitivité de REMEMBER lorsqu'il est suivi de la complémentation en *that* est montrée dans les exemples (14) et (14'). Dans les deux cas, l'événement *p* (*Joanna has remarried*) est vrai. Cela n'est plus le cas lorsque REMEMBER est suivi de la complémentation en *to*-infinitif ou de celle en *V-ing* :

(15) He *did not remember to blow out* the candles, but someone must have done that, for when he woke in the morning to a knock and a diffident Elven bearing Dekar's summons, Dail saw that the candles were gone, the room clean and tidy, and that someone had covered him in the night against the dampness and chill from the river.

Dans l'exemple (15) le sujet n'a pas soufflé les bougies. Le fait qu'elles soient éteintes à son réveil est une surprise puisque la conséquence de : *he did not remember to blow the candles* est : *he did not blow the candles*. REMEMBER est ici un verbe implicatif.

Lorsqu'il est suivi de la complémentation *V-ing*, REMEMBER est un si-verbe ('*if-verb*' dans la terminologie de Karttunen (Karttunen, 1971)). C'est-à-dire que lorsqu'il apparaît en contexte négatif il ne dit rien sur la réalité de l'événement *p*. Dans ce cas REMEMBER exprime une condition suffisante mais non nécessaire :

(16) Ms. Knickerbocker said in an interview that she *did not remember pushing* the scan button 151 times." I pushed the button like four to six times,' she said." It's frustrating because I don't know what happened.

Dans cet exemple, nous pourrions faire suivre '*she did not remember pushing the scan button 151 times*' à la fois par : '*but she did*' et par : '*and she didn't*'. Il semble cependant, que dans ce type de combinaison, la valeur positive de *p* soit souvent la valeur sélectionnée par le contexte :

(17) To make sure that they paid attention to every word, we asked our volunteers to indicate whether each word refers to something abstract, such as "thought" or concrete, such as "garden." Twenty minutes after the scan, we showed subjects the words they had seen in the scanner, intermixed with an equal number of words they hadn't seen, and asked them to indicate which ones they did and did *not remember seeing* in the scanner.

Le contexte de l'exemple (17) spécifie clairement que même si les volontaires ne se souviennent pas avoir vu les mots qu'on leur a présentés, ils les ont bel et bien vus. Considérons d'autres exemples :

(18) Kevin did *not remember making* even one of the turns that took him from his driveway to the Crown Building in midtown Manhattan.

(19) He slept the sleep of the dead. When he woke up, he was stark naked, which was not the way he usually slept. Stranger yet, the clean, turpentine-smelling saw was in his bed, though he did *not remember bringing* it with him.

Dans l'exemple (18), le contexte sélectionne : *he made the turns* et dans l'exemple (19) : *he brought the turpentine-smelling saw*.

Cette différence entre les deux complémentations rend compte selon nous de la raison pour laquelle nous pensons qu'elles ne peuvent commuter dans les exemples (3) et (4) sans en changer le sens. Nous reprenons sous les numéros (20) et (21) les exemples (3) et (4). Dans ces exemples REMEMBER apparaît en contexte non assertif :

(20) Its elegant proportions, originality, and beauty of design, combined with perfection of workmanship... have certainly not been surpassed, even if equalled, by anything of the kind we *remember to have seen*.

(21) Neither do I *remember to have seen* a more delightful prospect.

Dans ces deux exemples, le choix de la complémentation *to*-infinitif déclenche la valeur non *p* : *I have never seen something that surpassed its elegant proportions, originality and beauty of design* pour l'exemple (20) et *I have never seen a more delightful prospect* dans (21). Le choix de la complémentation en *V-ing* ne sélectionnerait pas de valeur. Par conséquent ces exemples ne diraient en fait rien sur la beauté de la fontaine ou sur des perspectives d'avenir réjouissantes.

Au début de ce chapitre, nous avons rappelé que REMEMBER *to*-infinitif est présenté comme équivalent à *ne pas oublier* (NOT TO FORGET) or FORGET peut être associé aux deux complémentations :

(23) When she left, she did *not forget to ask* for the check, nor did she fail to compliment her customer on the velvet of her couch or the elegance of her ancestor.

(24) Four years after the fact, Olazabal can *not forget finishing* a tournament in Florida and walking straight to a telephone to relive every shot with his family.

Lorsqu'il est suivi de la complémentation *to*-infinitif, FORGET appartient à la catégorie des verbes implicatifs négatifs et implique la négation de son complément. Par conséquent, lorsqu'il est nié REMEMBER *to*-infinitif a une implication positive, comme dans l'exemple (23). Il nous paraît également assez clair que l'événement : *he finished a tournament and walked straight to a telephone to relive every shot with his family* est vrai dans l'exemple (24) par contre il est très difficile d'envisager cette phrase sans la négation.

1.2.4 Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que le V2 de REMEMBER lorsqu'il prend la forme d'une complémentation en *to*-infinitif ne renvoie pas nécessairement à un événement restant à accomplir. Nous pensons au contraire que la complémentation en *to*-infinitif est simultanée au verbe matrice. Ainsi en contexte assertif l'événement dénoté par le V2 est vrai. En contexte non assertif cet événement peut être présenté comme restant à valider (avec les modaux, les substituts des modaux et l'impératif) et comme non vrai lorsque REMEMBER est nié. Le choix de la complémentation est donc beaucoup plus déterminant avec REMEMBER qu'avec les aspectuels puisqu'elle change les implications du verbe.

1.3 Consider et anticipate

Terminons ce chapitre sur les verbes qui acceptent les deux complémentations avec CONSIDER et ANTICIPATE. Ces deux verbes, à la différence de ceux vus précédemment ne présupposent rien. Penchons-nous dans un premier temps sur CONSIDER avant de terminer avec ANTICIPATE.

1.3.1 Consider

Selon Visser, CONSIDER ne figure pas dans L'O.E.D. suivi de la complémentation *V-ing* (Visser 1973 : 1878). Cette complémentation est très commune aujourd'hui, nous avons trouvé à peu près autant d'occurrences de CONSIDER suivies de *V-ing* (3727) que d'occurrences de CONSIDER suivies de *to*-infinitif (3863). Pour Huddleston et Pullum, CONSIDER n'accepte que les V2 en *-ing* et lorsque CONSIDER est suivi de *to*-infinitif il y a montée du sujet. Les auteurs donnent comme exemple : *he considered it to be a fraud* (Huddleston et Pullum 2002 :1229) (CONSIDER est ici équivalent à *considérer, estimer, penser que*). Cette assertion est conforme à la plupart des exemples que nous avons relevés mais pas à la totalité. Considérons l'exemple suivant :

(25) And for Ghazi: Would his government *consider to make* peace with Israel after the war?

Dans cet exemple il n'y a pas de montée du sujet. Il nous semble également que CONSIDER (ici avec le sens d'*envisager*) pourrait tout à fait être ici suivi d'un *V-ing*. Il y a en effet de nombreux exemples de WOULD CONSIDER *V-ing* (263) dans la base de données que nous avons consultée.

Ajoutons également que lorsque le V2 est un *V-ing* il n'est jamais statif. Nous constatons en revanche sans grande surprise que la première occurrence de V2 en *to*-infinitif avec CONSIDER est BE. De plus, dans la majorité des exemples avec la complémentation en *to*-infinitif le verbe est au passif (exemple 26). Nous reviendrons sur ce point plus tard.

(26) Amongst the Luba, pins that slide into the hair are associated with the anvil that is a symbol of secret and royal authority, and hairpins *are considered to hold* the spirits inside the head.

Avec CONSIDER (*envisager*) le temps du V2 peut être orienté futur quelle que soit la complémentation, ainsi nous pouvons dire : *yesterday I considered leaving tomorrow* ou *yesterday I considered to leave tomorrow*. Il nous semble cependant que la complémentation en *V-ing* est plus naturelle dans ce contexte. Notons également qu'il est assez rare de trouver CONSIDER au présent simple suivi de la complémentation *to*-infinitif. L'aspect *-ing* semble être privilégié au présent :

(27) I like talking to the neighbors next to the property that I'm considering to buy.

Huddleston et Pullum nous font remarquer qu'il n'y a pas de 'double-*ing* constraint' avec CONSIDER. Nous aurions donc pu tout à fait trouver ici : *I like talking to the neighbours next to the property that I'm considering buying*. La différence de compréhension apportée par les deux complémentations est celle d'une lecture sérielle avec *to*-infinitif (chaque fois que j'envisage d'acheter une maison, j'aime parler à mes futurs voisins) et d'une lecture spécifique avec *V-ing* (j'envisage d'acheter une maison et il se trouve que j'aime bien parler à mes futurs voisins). Les questions de l'aspect et de la lecture générique ou spécifique ne se posent pas au prétérit.

Penchons-nous maintenant sur la négation.

1.3.1.1 Consider et la négation:

Si nous disons : *I did not consider coming* ou *I did not consider to come* la phrase complément n'est pas forcément niée. La négation porte sur CONSIDER nous pouvons donc dire : *I did not consider coming but I finally came/ and I did not come* ou bien *I did not consider to come but I came / and did not come*. Que se passe-t-il si nous changeons la portée de la négation ?

Partons de l'exemple suivant :

(28) Clara arrives at the restaurant fifteen minutes late. Hank was right; her chest is burned brick red. She bought a tin of Nivea cream at the gift shop and rubbed it on her skin, *considered not coming* to dinner at all, the idea of small talk and rich food too much for her. But here she is, following a tuxedoed man to a table overlooking the ocean, which is dark and mysterious at night, the lights from Key West twinkling back at her.

Dans l'exemple (28) la seule interprétation possible est: *she came*. CONSIDER implique dans cet exemple la vérité de son complément. Cela est le cas de toutes les occurrences (assez peu nombreuses) de CONSIDERED NOT *V-ing* que nous avons relevées. La négation porte sur le V2 et pourtant le fait de nier le V2 implique la réalité de l'événement qu'il dénote.

Dans cet autre exemple, CONSIDER est suivi de la complémentation *to*-infinitif :

(29) "Would you like to know," Burgoyne said, " what I consider not to be the case?"

Nous pensons que cet exemple peut être glosé soit par : *I consider that it's not the case* ou bien par: *I don't consider that it's the case*. La deuxième glose est plus ouverte, elle n'interdit pas l'interprétation: *it's the case (even if I don't think it is)*. Cet exemple peut être transposé au prétérit sans que son interprétation ne change : *Would you like to know what I considered not to be the case ?*

1.3.1.2 La portée des adverbes

Nous allons ici tenter de voir si ce que nous avons affirmé concernant les aspectuels, à savoir qu'avec la complémentation *to*-infinitif les adverbes précédant immédiatement le V2 peuvent porter sur la phrase (ce qui n'est pas le cas de la complémentation *V-ing*) se vérifie.

Partons des deux exemples suivants : *I considered to leave* et *I considered leaving* auxquels nous allons ajouter l'adverbe *quickly* :

- a) *I considered quickly to leave* (2 interprétations).
- b) *I considered quickly leaving* (1 interprétation : adverbe adjectif).
- c) *I did not consider quickly to leave* (2 interprétations).
- d) *I did not consider quickly leaving* (1 interprétation : adverbe adjectif).
- e) *I considered quickly not to leave* (1 interprétation: adverbe de phrase).
- f) *I considered not to leave quickly* (1 interprétation, adverbe adjectif).
- g)? *I considered quickly not leaving* (?1 interprétation: adverbe de phrase).
- h) *I considered not leaving quickly* (1 interprétation, adverbe adjectif).

Il nous paraît difficile d'envisager la phrase g) et par conséquent de lui donner une interprétation. Nous pensons toutefois que si la phrase g) était prononcée, l'interprétation de *quickly* serait celle d'un adverbe de phrase, sans doute parce que *not leaving* constitue un bloc saturé. Nous rapprochons également l'analyse de g) de celle de e), qui nous paraît cependant plus aisément prononçable. Pour les autres cas, la remarque est la même que celle faite précédemment : la complémentation *to*-infinitif est plus large que celle en *V-ing*.

1.3.2 Anticipate

Nous pouvons traduire ANTICIPATE par *prévoir* ou *s'attendre* à. Ce verbe est donc résolument tourné vers le futur et rappelons-le, il accepte la complémentation *V-ing* (à l'inverse d'un verbe comme EXPECT qui semble cependant d'un sens assez proche). Notons encore une fois que l'apparition de la complémentation *V-ing* avec ANTICIPATE est plutôt tardive et date peut-être de 1902. Il n'en est pas fait mention dans l'*O.E.D.* C'est pourtant aujourd'hui la plus fréquente des deux complémentations. Celle en *to*-infinitif apparaît tout comme avec CONSIDER très majoritairement dans des phrases passives. Comme avec CONSIDER, nous pouvons dire : *yesterday I anticipated to come/ coming tomorrow.*

1.3.2.1 Anticipate et le présent

Nous avons relevé dans notre corpus assez peu d'exemples en contexte actif et présent. En voici deux :

(30) If you know that there's 50,000 to 100,000 people who can not leave the city, if in fact that's a true number, then you have to make provisions for those people. Not put them in a Superdome where you know and *anticipate to lose* electricity, without food, without water.

(31) But what happy child can anticipate losing everything he's ever had? Especially wearing such a respectable hat and hearing the driver click his tongue and feeling the team suddenly lurch forward?

1.3.2.2 Anticipate et le passé

(32) In a Benchmarking Partners (1998) study, respondent companies *anticipated to realize* both tangible and intangible benefits from the implementation of ERP systems. The most significant intangible benefits related to internal integration, improved information and processes, and improved customer service.

(33) We certainly *had not anticipated collaborating* on an article about writing and dance teaching. Yet, our work together has so surprised and delighted us that we have.

Dans l'exemple (32) ANTICIPATE ne dit rien sur la vérité de son complément, dans l'exemple (33) la collaboration a eu lieu. Dans notre corpus tous les emplois passés d'ANTICIPATE *V-ing* sont en contexte négatif et indiquent que l'événement dénoté par le V2 a eu lieu. Il y a le même phénomène en français : on ne peut faire la remarque que nous n'avions pas prévu quelque chose ou que nous ne nous attendions pas à quelque chose que lorsque cette chose se produit. Le contexte passé et un V2 en *-ing* ne sont pas suffisants pour que le V2 d'ANTICIPATE ait eu lieu. Le contexte négatif est nécessaire pour poser l'événement signifié par le *V-ing* comme vrai. Intéressons-nous donc maintenant aux contextes négatifs non passés afin de voir si nous pouvons en tirer quelque enseignement.

1.3.2.3 Anticipate et la négation :

Nous pouvons considérer que l'équivalent sémantique de : *I don't anticipate to lose* est *I anticipate not to lose* mais *I anticipate not to lose* n'est pas une conséquence de : *I don't anticipate to lose*. A cet égard ANTICIPATE se comporte comme WANT, ainsi lorsque nous disons : *I don't want to come*, ce que nous voulons dire c'est *I want not to come*. L'exemple suivant nous montre que cette analyse semble être indépendante du choix de la complémentation :

(34) The Mashantucket Pequot Tribal Nation, which owns Foxwoods, said it has paid \$14.2 million of the \$21.25 million semi-annual interest payment that was due Monday on \$500 million in debt notes. The tribe said it *does not anticipate paying* the balance within a 30-day period, resulting in a default.

Dans cet exemple, la tribu prévoit de ne pas payer sa dette, l'équivalent de *the tribe does not anticipate paying* est donc *the tribe anticipates not paying*.

ANTICIPATE se comporte donc de façon particulière lorsqu'il est nié au présent ; il implique alors la négation de sa subordonnée. ANTICIPATE est dans ce cas un verbe d'opinion pouvant être rapproché de WANT, INTEND et PLAN (qui partagent ce même fonctionnement : *he does not intend to come* = *he intends not to come* ; *she does not plan to work* = *she plans not to work*). Huddleston et Pullum, p. 840 de leur ouvrage *The Cambridge Grammar of the English Language* affirment que ces verbes sont des verbes de volonté de force moyenne ('medium strength') par opposition aux verbes de volonté faible (de type BE WILLING TO) et

forte (tel que INSIST ON) qui eux, ne permettent pas l'implicature négative de leur subordonnée (l'énoncé *he's not willing to come* n'est pas équivalent à : *he's willing not to come* et *she does not insist on coming* n'est pas équivalent à : *she insists on not coming*).

1.4 Conclusion

Cette courte étude sur quelques verbes compatibles avec les complémentations *to*-infinitif et *V-ing* nous a permis de mettre au jour quelques points intéressants.

Ainsi, il nous faut bien avouer que la différence de sens entre les deux complémentations (notamment avec les aspectuels) n'est pas toujours flagrante (cf. : *they ceased to believe* versus *they ceased believing*). Cette remarque nous fait nous interroger sur la distribution complémentaire de *V-ing* et *to*-infinitif. Toupin et Lowrey (Toupin, Lowrey, 2010 : § 99) parlent alors de zone de recouvrement. Il y aurait donc des cas pour lesquels les différences sémantiques des deux complémentations seraient neutralisées. Cela signifie que ces deux complémentations ont des traits sémantiques communs et que la question de l'invariant des deux items n'est pas aussi simple que ce que l'on veut bien nous faire croire (futurité pour l'un et simultanété ou antériorité pour l'autre). Nous avons également vu que cette apparente absence de différence n'est pas non plus gage de synonymie. Il nous a en effet suffi d'ajouter un adverbe dans les exemples susmentionnés pour mettre en lumière une différence de fonctionnement et de portée entre les deux complémentations.

En revanche, en ce qui concerne REMEMBER il est indéniable que les complémentations ne sont pas interchangeables. Nous rappelons ici que lorsqu'il est suivi de *to*-infinitif, REMEMBER est implicatif, qu'il appartient à la classe des *si*-verbes s'il est suivi de la complémentation *V-ing* et qu'il est factif lorsqu'il est suivi d'une subordonnée en *that*.

Nous allons donc maintenant étudier deux cas où la complémentation *to*-infinitif est la seule possible.

Partie 2 :

**Cas où seule la complémentation en TO +
infinitif est possible**

Dans ce chapitre, nous avons bien entendu encore une fois choisi de nous pencher sur des cas qui ne peuvent être expliqués par la théorie habituelle de visée. Le nœud du problème sera donc, selon nous, une nouvelle fois, la relation temporelle entre le V1 et le V2.

2.1 Manage

Parmi les nombreuses acceptions de MANAGE, nous regarderons uniquement celles où le verbe est transitif et suivi de la complémentation *to*-infinitif et nous confronterons nos observations à ce que nous avons lu dans différents ouvrages concernant ce verbe et sa complémentation.

2.1.1 Manage présuppose-t-il l'effort ?

Wierzbicka classe ce verbe parmi ceux qui comme : TRY, STRIVE, ATTEMPT, FAIL et ENDEAVOUR contiennent dans leur programmation sémantique les notions de tentative et d'essai. Elle oppose par ailleurs MANAGE à SUCCEED IN tout en précisant que ces deux verbes sont quasi-synonymes. Avec SUCCEED il n'y a cependant pas d'effort de la part du sujet. Quelqu'un peut réussir quelque chose sans le vouloir, sans essayer; c'est alors SUCCEED qui est choisi. MANAGE implique un effort et une intentionnalité dirigés vers le résultat désiré. Cet effort, toujours selon Wierzbicka, crée une attente (qui est absente avec SUCCEED puisqu'il n'y a pas d'effort de la part du sujet). La différence de complémentation entre les deux verbes s'expliquerait parce que MANAGE, à la différence de SUCCEED, contient dans sa formule sémantique : '*X thought this : I want this : I will do this*'. C'est cette formule qui déclenche la complémentation *to*-infinitif (Wierzbicka 1988 : 36).

Cette analyse rejoint celle faite par Larreya et Rivière lorsque ces derniers parlent de relation de type causal entre le V1 (ici) MANAGE et le V2 (en *to*-infinitif). Le V1 : « exprime une idée de volonté et/ou de cause, orientées vers l'accomplissement de l'événement représenté par V2 ou orienté vers sa non-réalisation (verbes du type *refuse*, *hesitate* ou *fail*). On est ici dans un domaine apparenté à de la modalité radicale » (Larreya et Rivière 2010 : 371).

Dans ces deux théories nous avons bien une idée de volonté (*I want this*) et de futurité (orienté vers l'accomplissement du V2 / *I will do this*). Ceci appelle quelques commentaires. Si nous comprenons correctement Larreya et Rivière, la complémentation en *to*-infinitif signifie que l'événement dénoté par le V2 peut être atteint tout comme il peut ne pas l'être, ce qui couvre à peu près toutes les possibilités. Que dire également d'un verbe comme TRY qui accepte une complémentation en *V-ing*? Cette dernière devrait être exclue puisque ce verbe implique un effort, une intention. Nous avons cependant relevé plus de 2000 exemples de TRY + *V-ing*. Les exemples suivants, comprenant TRY suivi des deux complémentations, sont assez similaires et tous deux valides :

- (1) David Freed, you mentioned that you *tried to talk* your son *out of* this career.
- (2) "we've *tried talking* each other *through* it "

ATTEMPT et FAIL peuvent également (bien que plus marginalement) être suivis de la complémentation *V-ing*, ce qui n'est pas le cas de MANAGE. Réglons le problème de l'intentionnalité grâce aux exemples suivants :

- (3) E-book readers are still a relatively new phenomenon and, as with many new technologies, come with a variety of proprietary platforms and standards. OSUL's experience with Kindles offers one approach to integrating these new devices into libraries. Despite obstacles, OSUL staff *succeeded in creating* a new workflow for these resources and *ensuring* quality cataloguing.
- (4) At that point Orlando returns, carrying Adam, who has *luckily managed to stay* alive for the rescue. "

Il nous paraîtrait incongru de prétendre que dans l'exemple (3) il n'y a pas eu effort de la part des employés d'OSUL. A l'inverse, l'adverbe *luckily* ainsi que le fait qu'Adam n'a pas l'air conscient dans l'exemple (4) semblent indiquer la non intentionnalité du sujet pourtant suivi de MANAGE. Nous pensons également que les deux verbes pourraient parfaitement commuter dans l'exemple (3):

- (3') Despite obstacles, OSUL staff *managed to create* a new workflow for these resources and *ensure* quality cataloguing.
- (4') ? At that point Orlando returns, carrying Adam, who has *luckily succeeded in staying* alive for the rescue."

L'exemple (4') est plus problématique avec SUCCEED certainement parce qu'il est étrange de considérer que rester en vie est un succès. C'est sans doute pour cette raison que nous n'avons trouvé dans COCA que quatre exemples de SUCCEED IN LOSING (pour trois d'entre eux la perte est une perte de poids et donc un succès) contre soixante-trois exemples de MANAGE TO LOSE :

(5) Amanda had reached out to grab Suzannah as she felt her slipping by her, but had only *succeeded in losing* her own footing as well. They'd tumbled down the stairs together in a tangle of petticoats and hoops. At the bottom, they'd lain like rag dolls. Amanda bruised and stunned but unhurt, Suzannah deathly still.

(6) The honeymoon has ended for Billy Gillispie, who *managed to lose* his second game by 16 points to Gardner-Webb.

Dans la majorité des exemples avec MANAGE, le sens est ironique. Nous pensons que dans l'exemple (5): *[she] had only succeeded in losing her own footing* pourrait être traduit par : tout ce qu'elle réussit à faire fut de perdre l'équilibre. Bien-sûr il ne s'agit pas d'un succès ici mais il n'y a pas de moquerie ou de critique de la part de l'énonciateur à l'encontre du sujet grammatical. Dans l'exemple (6) par contre, *he managed to lose* pourrait se traduire par : il s'est débrouillé pour perdre. Il nous semble par ailleurs que ce n'est pas le contexte qui oriente vers une lecture ironique de MANAGE. Si nous disons : *I managed to lose*, l'énoncé est compris comme un jugement de valeur négatif. Lorsqu'il est ironique, MANAGE ne présuppose pas qu'il y ait eu intentionnalité ou effort. Il nous semble difficile par contre d'imaginer, hors contexte, un énoncé comme :? *I succeeded in losing*.

Nous ne pensons cependant pas que cette différence d'interprétation soit liée à la complémentation *to*-infinitif. Nous pensons par ailleurs que SUCCEED n'est en soi pas incompatible avec la complémentation *to*-infinitif. Selon nous, la complémentation *V-ing* est tout simplement déclenchée par la préposition *in*. Nous avons relevé une vingtaine d'exemples de SUCCEED *to*-infinitif dans COCA. Ces exemples proviennent de magazines et de transcriptions d'émissions mais surtout de travaux académiques. En voici trois exemples:

(7) Near the Place des Victoires, Chez Georges (la carte, about \$63 plus wine; 1 Rue du Mail; 011-33-1-42-60-07-11) would be my nomination for World Heritage status if the French plan *succeeds to have* Gallic gastronomy added to UNESCO listings.

(8) The only shows that *succeeded to star* a woman were the comedies. And this was the first drama starring a woman, an hour show, and the first cop that succeeded.

(9) In order to express her thoughts and feelings freely, Nadja creates designs and cut-outs, demonstrations of the imaginary depths she *succeeds to penetrate*, thanks to her phantasms and obsessions -- depths that are unattainable for "sane" people.

Nous venons (rapidement) de traiter des notions d'efforts et d'intentionnalités liées à MANAGE par Wierzbicka et Lareya et Rivière et nous pensons avoir montré que ces notions ne déclenchent pas la complémentation *to*-infinitif puisque MANAGE, qui ne présuppose pas automatiquement un effort, est toujours suivi d'un V2 en *to*-infinitif. Que pouvons-nous dire de la notion d'accomplissement ?

2.1.2 Avec *manage* à quel moment l'action est-elle accomplie ?

Partons de l'exemple suivant :

(10) I managed to open the door.

MANAGE n'est pas un verbe factif, c'est un verbe implicatif. Dans l'énoncé (10) la porte est ouverte, à l'inverse si nous disons : *I didn't manage to open the door*, la porte est fermée. Ces énoncés présupposent par ailleurs que j'ai essayé d'ouvrir la porte. Il s'agit donc ici de voir à quel moment la porte est ouverte (ou est restée fermée). En d'autres termes, à quel moment l'infinitive en *to* fait-elle référence ?

Pour Huddleston et Pullum le complément de MANAGE n'est pas temporellement distinct du verbe matrice. Par conséquent si nous disons : *I managed to open the door*, le temps du verbe matrice = le temps de l'ouverture de la porte. Nous ne pensons pas que cette analyse soit juste. En effet, il n'y a pas de réelle relation de subordination entre MANAGE et *open the door*. *Open the door* est l'événement central de la phrase: *I managed to open the door* que nous pouvons décomposer comme suit:

(1) *I tried hard* (2) *the door was open* (3) *it was a success*.

Nous avons également dit plus haut que MANAGE ne présuppose pas forcément l'idée d'effort. Si nous reprenons et simplifions l'exemple (4) : *Adam has managed to stay alive*, nous pouvons dire : (1) *Adam survived* (2) *he was lucky*.

Enfin lorsque MANAGE est ironique comme dans l'exemple (6) *Billie Gillispie managed to lose his second game by 16 points*, nous proposons: (1) *he lost by 16 points* (2) *he really lacked skills*. L'énonciateur voit dans ce dernier exemple une relation de cause à effet, nous pourrions dire: *he was so unskillful/unlucky that he lost*. Mais dans tous les cas, la perte du match doit avoir eu lieu avant que l'énonciateur ne puisse émettre un jugement sur cette défaite. L'événement dénoté par le complément en *to*-infinitif est donc antérieur à MANAGE

Cet argument est peut-être encore plus évident quand *to*-infinitif complémente certains adjectifs.

2.2 *be glad*

BE GLAD n'est bien entendu pas le seul prédicat adjectival concerné ici. Nos conclusions sont valables pour tous les adjectifs dénotant un affect (*happy, sorry, surprised, etc.*).

Si nous disons: *I'm glad to be here*, le fait « d'être ici » est à la source de la réaction BE GLAD, donc antérieur. Il nous paraît clair qu'il ne peut y avoir ici d'interprétation prospective comme cela est le cas avec des adjectifs du type EAGER : *I was eager to come*. Pourtant, Duffley fournit une explication afin de sauvegarder dans tous les cas la valeur allative héritée de la préposition. Selon Duffley les réactions impliquant une évaluation peuvent être suivies de *to*-infinitif car TO indique que nous avons déjà évalué mentalement le ressenti que nous pourrions avoir. Par contre, dans le cas de : *I'm glad I'm here*, il y a simultanéité entre le stimulus et le ressenti (Duffley 1992 :123-125)

Nous pensons que cette analyse pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, le fait qu'il y ait eu une évaluation mentale du ressenti avant l'expérience de ce ressenti ne constitue pas en soi une preuve de la valeur de visée de TO. Cela laisse également entendre que la première fois qu'un stimulus est associé à un ressenti la construction *to*-infinitif est exclue puisqu'il faut bien qu'il y ait eu

expérience pour être en mesure d'évaluer mentalement le ressenti. Enfin que dire des énoncés tels que: *I'm sorry you're sick* ? Dans ce cas nous n'aurions pas la possibilité d'évaluer mentalement le ressenti puisque l'énoncé :* *I'm sorry for you to be sick* n'est pas grammatical. Nous ne voyons pas pour quelle raison il ne pourrait y avoir d'évaluation mentale lorsque le sujet à l'origine du stimulus et le sujet faisant l'expérience de ce stimulus ne sont pas co-référentiels.

2.3 Conclusion

Affirmer que TO est la marque d'une opération mentale est une façon de dire qu'il y a une forme d'iconicité dans la construction des subordonnées en anglais et que TO est le signe d'une distance conceptuelle ou cognitive entre le verbe matrice et le V2. L'iconicité peut cependant poser quelques problèmes comme par exemple la réapparition de TO au passif (ce que nous verrons dans le chapitre suivant). TO est peut-être en effet la marque d'une construction mentale, mais pourquoi cette construction ne serait-elle pas rétrospective plutôt que prospective ? Un événement a lieu, on fait un commentaire sur cet événement, le commentaire prend la forme d'un verbe (ou d'un prédicat adjectival) matrice et la source prend la forme d'une infinitive en *to*. Nous pouvons ici parler de modalité III (modalité appréciative en T.O.E.), modalité normalement privilégiée avec les prédicats factifs ou implicatifs. Cette remarque est valable pour MANAGE, BE GLAD et nous l'avons également dit pour REMEMBER. Nous persistons donc à affirmer que dans les exemples que nous avons analysés dans ce chapitre, la complémentation en *to*-infinitif est une nouvelle fois simultanée au verbe matrice. Nous ajoutons également qu'en ce qui concerne MANAGE le temps de référence est sans doute généré dans l'infinitive en *to*.

Partie 3 :

Réapparition de *to* au passif

L'objet de ce chapitre sera d'essayer de comprendre pourquoi TO réapparaît dans les énoncés passifs correspondant à des énoncés actifs qui excluent la complémentation en *to*-infinitif. Dans un premier temps nous nous pencherons sur la complémentation des verbes de perception avant de nous interroger sur la complémentation de MAKE.

3.1 TO + infinitif et les verbes de perception

Dans ce chapitre sur le passif des verbes de perception nous nous appuyerons largement sur un article publié par Khalifa en 2003. Commençons par faire un point sur la complémentation des verbes de perception à l'actif.

3.1.1 Les verbes de perception à l'actif

A l'actif, les verbes de perception peuvent être suivis d'un V2 sous la forme d'une base verbale nue ou sous la forme *V-ing*. Ils peuvent également être suivis d'une complétive finie en *that*. Voici ce que l'on peut lire dans la *Grammaire linguistique de l'anglais* d'Adamczewski et Delmas (1998) d'une part puis dans la *Syntaxe de l'anglais* (2004) de Khalifa d'autre part sur le choix de la complémentation :

Pour Adamczewski et Delmas il est évident que les verbes de perception doivent être suivis de la notion (les auteurs n'entrent cependant pas dans les détails d'une explication) et les cas très nombreux de V2 en *V-ing* s'expliquent alors par un terrain favorable réunissant les conditions d'apparition de *V-ing*. Ces contextes favorables sont les modaux et l'exclusion de la notion pure lorsqu'il y a anaphore (contextuelle ou situationnelle), lorsque l'on est dans du « repris, [du] présupposé », en d'autres termes, en phase 2 (Adamczewski et Delmas 1998 : 35). Adamczewski et Delmas ne traitent pas des verbes de perception suivis d'une complétive finie en *that*.

Khalifa propose pour sa part une échelle « d'intégration événementielle » qui correspond à une « hiérarchie d'intégration syntaxique » (Khalifa 2004 : 156).

Ces deux échelles correspondent à une « échelle de finitude » qui passe en revue les différentes formes de complémentation et les classe comme suit : $\emptyset V$; *toV* ; *V-ing* ; *modal+V* ; *Vfini*. Selon l'échelle de Khalifa, lorsqu'un V2 est sous la forme d'une base verbale nue il est syntaxiquement très dépendant du verbe de

perception et l'événement qu'il dénote est parallèlement fortement intégré. Khalifa donne deux exemples (exemples (40) et (41) dans Khalifa, 2004 : 153) que nous reprenons ici pour illustrer ses propos :

- (1) She saw that he came out of the theatre.
- (2) She saw him come out of the theatre

L'événement *come out of the theatre* est donc perçu comme autonome dans (1) (ce qui, selon Khalifa change le statut de *see* qui passe d'un verbe de perception à un verbe de « réflexion mentale ») et comme ne pouvant exister « en dehors de la perception qu'en a le sujet » dans l'exemple (2) (*ibid.*: 154). Khalifa ajoute également que les verbes de perception ne sont pas incompatibles avec la complémentation *to*-infinitif. Il fait alors remarquer que dans ce cas le V2 ne peut être que BE. Nous en avons en effet trouvé quelques exemples, en voici une illustration :

- (3) I just can't turn my back on what I see *to be* the truth.

Cet exemple pose un problème à l'échelle d'intégration événementielle de Khalifa. En effet, la complémentation *to*-infinitif apparaît en deuxième position sur l'échelle, juste après celle en $\emptyset V$. Il est évident cependant que dans cet exemple SEE signifie CONSIDER. Il ne s'agit plus à proprement parler d'une perception physique mais bien dans ce cas d'une perception mentale, normalement réservée à la complétive finie.

C'est après ces quelques remarques sur la voix active que nous allons nous pencher sur la voix passive.

3.1.2 Les énoncés passifs avec *see*, *hear* et *watch*

Nous choisissons de traiter les verbes SEE et HEAR parce qu'ils sont les verbes de perception les plus utilisés au passif (SEE est quatre fois plus fréquent que HEAR) et WATCH parce qu'il n'apparaît pas au passif suivi d'une infinitive en *to*. En revanche, WATCH peut être suivi d'un V2 en *-ing*. Faisons tout de même une remarque concernant le verbe FEEL : ce dernier peut être suivi d'une complémentation *to*-infinitif, le V2 est alors presque exclusivement BE (BE reste

un verbe privilégié des complémentations *to*-infinitif avec SEE mais dans une moindre mesure).

3.1.2.1 Hear

Nous avons relevé un peu plus de 7000 occurrences de HEAR au passif ; l'agent n'est mentionné que dans un peu plus de 6% des cas. La complémentation *V-ing* est plus fréquente que celle en *to*-infinitif (265 contre 169). La présence d'un V2 en *to*-infinitif exclut celle d'un complément d'agent, nous avons en revanche trouvé un exemple de V2 en *V-ing* dans un énoncé où le complément d'agent est mentionné :

(4) I went to meet them and we ate hot sugared buns and coffee with cream and sugar in the back of their shop, whispering in German so as not to *be heard using* that language *by* any customers in the front.

Il est donc inexact de dire que les verbes de perception font leur passif en TO. L'exemple (4) est le seul de notre corpus à mentionner l'agent. Il est également le seul exemple où le V2 en *V-ing* n'est pas précédé d'un modal. Ce constat nous remet à l'esprit la remarque faite par Adamczewski et Delmas sur le fait que COULD déclenche très souvent *V-ing*. Il n'est cependant pas difficile de trouver de nombreux exemples avec COULD et la complémentation en *to*-infinitif :

(5) On the way back to the cascading cheers of the stands, after running it out, jockey Day could *be heard to say* over a broadcast mike, "Praise the Lord, hallelujah!"

Nous pouvons également ajouter que dans tous les exemples avec HEAR au passif suivi de la complémentation en *to*-infinitif le V2 est presque toujours un verbe de parole :

(6) The disappearance of Little Boozy Boswell did not go unremarked. Nor did the fact that a 1982 Nissan BIO hatchback belonging to Vera of the Forked Tongue was found parked by Little Boozy's tea shack. Big Boozy *was heard to say* that his boy had run off with a crazy woman, which was all right with him since that's how he had come to be the father of Little Boozy in the first place.

3.1.2.2 See

En ce qui concerne SEE au passif, l'agent est mentionné dans environ 8% des cas. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de SEE au passif suivi de la complémentation en *V-ing* et d'un complément d'agent. Nous en avons par contre trouvé huit avec la complémentation en *to*-infinitif (cf. exemple (7)). Par ailleurs pour ce verbe, la complémentation *to*-infinitif est deux fois plus fréquente que celle en *V-ing*. A l'inverse de ce que nous avons fait remarquer pour HEAR, lorsque le V2 est en *V-ing*, il n'y a pas nécessairement de modal, comme nous le voyons dans l'exemple (8) :

(7) The availability of timetables and schedules only at the main bus terminal *was seen to be* useful by less than 10 percent of the participants, and distributing schedules to potential users by mail was regarded as "not very useful" by 66 percent.

(8) Whitney Houston, twice in the week before she died, *was seen drinking* in a major Los Angeles hotel at 10:00 in the morning, complaining apparently about the drinks not being strong enough.

3.1.2.3 Watch

Terminons avec WATCH. Ce verbe est beaucoup moins fréquent que les deux autres au passif. Le complément d'agent est mentionné dans un peu plus de 30% des cas. Il n'y a aucune occurrence de WATCH au passif suivi d'une complémentation en *to*-infinitif et nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de ce verbe suivi d'une complémentation en *V-ing*. Nous la reproduisons ici :

(9) The second line of defense, since she *was watched participating* in the cover-up, is the one that was paraded out today, that she did it because of abuse by Jeff Gillooly.

Résumons ce que nous avons dit : si nous nous basons sur la fréquence des occurrences il semble que la forme normale du passif soit celle où l'agent n'est pas mentionné (même pour WATCH). HEAR accepte plus volontiers une complémentation en *V-ing* qu'en *to*-infinitif et avec cette dernière le V2 est presque toujours un verbe de parole. Pour SEE en revanche, on trouve davantage de complémentations en *to*-infinitif.

Après ce rapide panorama du fonctionnement syntaxique de trois verbes dits de perception au passif, nous allons maintenant nous interroger sur le sens de ces énoncés au passif et essayer de comprendre quel lien ces énoncés passifs peuvent entretenir avec leurs contreparties actives.

3.1.3 Le passif des verbes de perception est-il dérivé de l'actif ?

Il est communément admis que les énoncés passifs sont dérivés d'énoncés actifs; l'une ou l'autre de ces deux voix permettant d'éclairer d'une lumière différente un même événement. Il découle de cette affirmation que l'événement présenté à l'actif ou au passif doit rester le même. Le terme de voix renvoie à l'agencement syntaxique des énoncés et à la façon qu'ont les GN d'entrer en relation. Ainsi, il est également admis que le passif sert à promouvoir l'objet d'un verbe au rang de sujet. Il devient alors le thème de l'énoncé. Rappelons que le passif est une forme grammaticale et qu'il n'y a pas toujours de corrélation entre le rôle (d'agent ou de patient) du sujet grammatical d'un énoncé et la forme active ou passive de cet énoncé. Un sujet peut subir une action dans une phrase active : *the window broke* et le sujet n'est pas nécessairement patient dans une phrase passive :

(10) This man *is seen to smile* as he grinds the demonstrators back into the ground, voices calling them dogs and traitors, one beaten across the back and then kicked in the face.

Il est clair que dans l'exemple (10), le sujet *the man* est bien celui qui fait l'action *smile*. Par ailleurs, on ne peut pas récupérer l'agent de SEE: ??*The man is seen to smile by me/ by them/ by people*. Ceci est tout à fait logique puisque nous sommes en présence d'un passif sans agent que l'on traduit par une tournure en *on* en français. Dans le cas des passifs sans agent, nous ne voyons donc pas pourquoi les énoncés passifs seraient dérivés d'énoncés actifs. Ces énoncés n'ont par ailleurs pas vraiment d'équivalents actifs, nous imaginons difficilement :? *everybody sees the man smile as he grinds the demonstrators back into the ground*. Cet énoncé serait plus acceptable avec le modal CAN, par exemple : *everybody can see the man smile (...)* mais cet énoncé n'est pas la contrepartie de l'énoncé passif. Nous pensons donc que certains passifs sont des structures premières non dérivés de l'actif. Le très grand nombre d'énoncés passifs sans agent (quels que soient le verbe et sa complémentation) peut aller dans ce sens.

Il y a pourtant bien un cas où le passif est la contrepartie de l'actif, c'est le cas des verbes de perception suivis de BE. Nous avons fait remarquer plus haut qu'il n'était pas juste d'affirmer que la complémentation en *to*-infinitif était interdite avec SEE (nous y ajoutons FEEL) :

(11) Is it because, as Skinner suggested, we are only concerned about what we *see/feel to be* effective means of control?

Nous pouvons sans peine imaginer le même énoncé mais cette fois à la voix passive : *it is because we are only concerned about what is seen/felt to be effective.*

SEE et FEEL sont ici à rapprocher de CONSIDER. Nous avons déjà fait remarquer que ce verbe, lorsqu'il est suivi d'une complémentation *to*-infinitif apparaît plus au passif qu'à l'actif.

(12) It is hard for a supervisor to challenge banks when they are highly profitable, other officials said. Richard Spillenkothen, head of supervision at the Fed until 2006, attributed its reluctance to "a desire not to inject an element of contentiousness into what *was considered/seen/ felt to be* a constructive or equitable relationship with management."

Dans l'exemple (12) CONSIDER peut commuter avec SEE et FEEL. Les trois verbes sont alors des verbes de jugement (en français également, certaines expressions renvoyant à la perception, telles que : *à vue de nez* ou *à vue d'œil* servent à évaluer et juger de façon approximative). Khalifa (Khalifa 2003) ajoute que ce glissement sémantique a une origine diachronique. En effet, la racine indo-européenne de SEE est également la racine d'autres verbes qui entrent dans la catégorie des verbes de savoir. Toujours selon Khalifa, WATCH ne partage pas ce sémantisme et ne peut jamais être un verbe de jugement (*ibid.* 2003 : 192-193), ceci expliquerait son incompatibilité avec la complémentation *to*-infinitif et sa rareté au passif. Enfin, en ce qui concerne cette utilisation particulière des verbes de perception nous suivons encore une fois Khalifa lorsqu'il affirme que TO ne réapparaît pas au passif mais qu'il était déjà présent à l'actif.

3.2 TO + infinitif et make

Adamczewski et Delmas tout comme Khalifa analysent MAKE¹ en parallèle des verbes de perception puisque la problématique est la même : bien qu'à l'actif MAKE n'accepte pas la complémentation en *to*-infinitif, cette dernière est la seule complémentation possible au passif. Mais la comparaison s'arrête là car à la différence des verbes de perception, MAKE ne peut être suivi d'une complémentation en *V-ing*. De plus les verbes apparaissant dans les structures causatives obéissent à des comportements syntaxiques différents : MAKE et HAVE sont suivis de la base verbale nue alors que FORCE, GET et CAUSE sont suivis de *to*-infinitif.

3.2.1 Causation directe et indirecte : make et cause

Nous choisissons de traiter ces deux verbes conjointement car une des acceptions de MAKE (celle qui nous intéresse) est CAUSE (*to happen, be, do...*). Il est donc surprenant que les deux verbes aient des constructions syntaxiques qui varient à l'actif.

Pour Adamczewski et Delmas (Adamczewski et Delmas 1998 : 13) MAKE est en fait un verbe complexe qui ne prend qu'un seul sujet. Ainsi *make someone laugh*, par exemple, existe parce qu'il n'y a pas en anglais un verbe *faire rire*. La comparaison avec le français est d'ailleurs intéressante car de nombreux verbes français en *faire* se traduisent par un seul mot en anglais (par exemple, *faire chauffer* se traduit par *heat*). Cette asymétrie entre les deux langues a parfois été expliquée par une causation plus ou moins directe. Pourquoi trouvons-nous *heat* et non pas *make hot* ? Parce que, selon la théorie de la causation indirecte, dans un énoncé tel que *I heated the water*, le sujet *I* n'agit pas directement sur l'eau afin qu'elle chauffe. Le sujet a besoin d'une bouilloire par exemple. Donc pour Adamczewski et Delmas « la notion Ø V sert de complétude naturelle, de recharge sémantique ('filler') de make » (ibid.). Avec ce verbe complexe en MAKE, la complémentation *to*-infinitif est impossible car, toujours selon Adamczewski et Delmas, TO promeut au rang de sujet le GN qui se trouve à sa gauche. Il découle de cette analyse que MAKE est un causatif plus direct que CAUSE puisque

¹ Nous parlons ici du verbe MAKE qui apparaît dans les structures dites causatives.

syntactiquement un énoncé causatif avec CAUSE contient deux verbes et deux sujets : avec CAUSE, il y a une plus grande distance entre la cause et l'effet.

Nous voyons parfaitement l'intérêt d'une telle analyse mais nous pensons d'une part qu'elle obscurcit les raisons pour lesquelles MAKE fait son passif en TO et d'autre part nous ne sommes pas persuadée qu'avec CAUSE la causation ne soit pas directe :

(13) Yeast is what causes bread to rise.

(14) Ted, you're fishing in very dangerous waters.' What do you mean?' the brash young fellow asked, and his insolence caused Zorn to lose his temper.

Dans nos deux exemples, la levure et l'insolence de Ted sont bien directement à l'origine des procès dénotés par les V2. Par ailleurs, CAUSE pourrait sans problème commuter avec MAKE sans modifier la distance entre la cause et l'effet : *yeast is what makes bread rise/his insolence made Zorn lose his temper*. La différence entre MAKE et CAUSE n'est donc pas celle-là.

Nous avons dit pour débiter qu'un des sens de MAKE est CAUSE TO. Nous pensons que la solution est là. CAUSE TO n'est qu'un des multiples sens de MAKE, c'est par ailleurs ce sur quoi ont insisté Adamczewski et Delmas en faisant de MAKE un opérateur qui a besoin d'un autre verbe pour préciser son sémantisme. Nous ne suivons pas Adamczewski et Delmas sur ce point car nous ne croyons pas que MAKE devienne un simple opérateur mais plutôt une sorte de verbe hyperonyme. Cependant CAUSE et MAKE ne sont pas toujours interchangeables comme le montre l'exemple suivant :

(15) Another patient (Penfield and Jasper 1954, 137) " *was caused to hear* her small son, Frank, speaking in the yard outside her own kitchen, and she heard the 'neighbourhood sounds' as well. Ten days after the operation she was asked if this was a memory.' oh no,' she replied.' It seems more real than that.'

Il nous faut pour cet exemple un peu préciser le contexte : il s'agit en fait d'expériences médicales impliquant des stimulations électriques de certaines zones du cerveau. La stimulation électrique est à l'origine des sons et des images perçus par les patients. Il nous semble que dans ce contexte MAKE ne serait pas approprié :? *Another patient was made to hear her small son, Frank, speaking in the yard outside her own kitchen*. Dans un autre contexte cependant, on pourrait imaginer un tel énoncé : la patiente est alitée et ne peut pas entendre son fils jusqu'à ce que quelqu'un ouvre une fenêtre afin qu'elle l'entende, on peut aussi

imaginer que quelqu'un demande au jeune fils de parler plus fort afin que sa mère l'entende. En d'autres termes, avec MAKE la cause n'est pas unique ou évidente.

CAUSE et MAKE ne sont donc pas synonymes, il nous semble qu'avec CAUSE la raison, la source ou l'origine de l'action dénotée par le V2 est toujours connue et identifiable, ce qui n'est pas obligatoirement le cas avec MAKE. Par contre, nous ne pensons pas qu'avec MAKE la causation soit plus directe qu'avec CAUSE. Il n'y a par conséquent pas lieu de penser que TO soit le marqueur visible de cet éloignement entre la cause et l'effet. Qu'en est-il de l'aspect coercitif de MAKE ?

3.2.2 Make et la contrainte

MAKE, tout comme FORCE est réputé être un verbe coercitif (ce qui n'est pas le cas de CAUSE). C'est par ailleurs en analysant le degré de contrainte des deux verbes que Wierzbicka (Wierzbicka, 1988 : 241) différencie MAKE et HAVE. Avec HAVE, celui qui est à l'origine de l'action suppose acquiescence et coopération du sujet qui va faire l'action alors qu'avec MAKE il est supposé que celui qui va faire l'action agit contre son gré. Il y a dans les deux cas une relation de pouvoir, mais cette relation est très différente selon les verbes.

Regardons l'exemple suivant :

(16) Eric Hoffer wrote, in his book *The True Believer*, that "Propaganda by itself, however skilful, can not keep people persuaded once they have ceased to believe. To maintain itself, a mass movement has to order things so that when the people no longer believe, they can *be made to believe* by force.

Dans l'exemple (16) la contrainte ne semble pas faire partie intégrante du sens de MAKE, sinon pourquoi ajouter *by force* à l'énoncé ? Il est pourtant indéniable qu'il y a une idée de contrainte dans : *the customs-officer made her open her bags* (exemple repris d'Adamczewski et Delmas, 1998 : 17). De la même façon, une des acceptations de MAKE dans le dictionnaire est : *forcer, obliger* ou *contraindre*. On y trouve alors (entre autres) l'exemple suivant : *they made me wait*. S'il y a bien une certaine idée de contrainte dans cet énoncé (attendre, ce n'est pas agréable) nous ne voyons pas bien où se situe la pression exercée sur le sujet. Le problème se précise à la lecture des occurrences de MAKE dans notre corpus :

MAKE n'est pas majoritairement un verbe coercitif, voici quelques exemples des occurrences les plus fréquentes de MAKE :

(17) Acting is all Oldman has ever wanted to do. He grinded out London theater productions for more than seven years and it was blood, sweat, and tears trying to make ends meet.

(18) "She knows what it means to never give up," he said. "She is relentless in trying to *make things happen*."

(19) We'd had this same conversation for a year, but I was too polite to shut her off. The requirement to be polite had been drilled into me since I was a kid. It would *make people feel* bad, my mother said, to show up their ignorance.

(20) I don't look at my job as work. I get paid to *make people laugh*, so for me it's a blessing.

Nous n'avons pas eu à chercher longtemps de tels exemples, sur les 3333 occurrences de MAKE à l'actif, ce sont les plus fréquentes. L'expression *make ends meet* représente 765 occurrences (on pourrait cependant arguer que c'est une utilisation idiomatique de MAKE, mais elle correspond à la complémentation ØV sans pour autant renvoyer à une idée de contrainte, de plus, c'est de loin l'expression la plus fréquente il ne faut donc pas l'écarter), *make things happen* représente 195 occurrences, *make people feel* 193. *Make people laugh* n'est en fait que la sixième expression la plus fréquente avec 120 occurrences mais nous l'avons choisie pour une raison évidente : avec cette expression on ne peut pas parler de contrainte.

3.2.3 Make au passif

MAKE de par son fonctionnement syntaxique est à rapprocher de HAVE mais il faut rappeler que HAVE n'existe pas au passif. Nous avons trouvé 1382 occurrences de MAKE au passif (contre uniquement 13 de CAUSE). Comme c'était déjà le cas avec les autres cas d'énoncés au passif, l'agent est très souvent omis (il apparaît dans environ 1% des cas). Les remarques faites pour l'actif sont encore valables au passif : MAKE n'exclut pas la contrainte mais cette contrainte ne vient pas du sémantisme du verbe. Elle vient plutôt du contexte comme le montrent les exemples suivants :

(21) A month before, about 12 miles (20 kilometers) southwest of Vukovar, about 50 Croats who had been detained for forced labor *were made to walk* through a minefield to render it safe for the Serbs, according to the indictment.

(22) And they were according to the people's faith that the blind *were made to see*, the lame *were made to walk*.

Nous remarquons également la très grande fréquence du verbe FEEL comme V2:

(23) Seeley advises that people should *be made to feel* that they are part of the decision-making group, so that their debates don't become about destroying the enemy, but about finding a solution for everyone.

Nous pensons également que ce que nous avons dit précédemment à propos de CAUSE (à savoir qu'avec ce verbe la raison ou la source de la causation est toujours connue) peut servir à expliquer pourquoi ce verbe est si rare au passif, dans un quart des cas, le complément d'agent est indiqué.

Nous avons également dit que MAKE est un verbe au sens protéiforme, nous proposons donc que dans certains cas, MAKE remplace les verbes CAUSE (qui s'emploie difficilement au passif) et HAVE (qui n'existe pas au passif). Nous pourrions alors imaginer que la construction MAKE s'aligne sur la construction des autres verbes causatifs qui eux peuvent se mettre au passif (FORCE et OBLIGE). Nous avons également recherché des occurrences de LET au passif et en avons trouvé 15 exemples (LET fait également son passif en TO), nous pouvons peut-être supposer ici encore (notamment à cause de la rareté des énoncés) que la construction passive de LET est calquée sur les autres verbes qui font leur passif en TO.

3.2.4 Quelques remarques sur l'évolution de make

Il nous semble encore une fois important de jeter un coup d'œil rapide sur l'évolution des constructions avec MAKE, car cette évolution pourrait peut-être éclairer le fonctionnement moderne de ce verbe.

Voici ce que dit Visser (Visser 1973 : 1359) : en vieil anglais l'objet de MAKE prenait la forme d'une subordonnée en *that*. En moyen anglais les deux constructions infinitives (*to*-infinitif et ØV) sont en concurrence avec toutefois une préférence pour la forme ØV. Au 16^{ème} siècle, la forme MAKE + ØV tombe en désuétude à l'exception de l'expression *make believe* (le sens de cette expression est alors : *faire en sorte que les gens croient* (*cause people to believe*), aujourd'hui

cette expression signifie *prétendre, faire croire*). Il y a donc eu hésitation quant à la complémentation de MAKE.

Nous avons ensuite cherché les occurrences de MAKE dans *Gulliver's Travels*, (1721) afin de voir quelle avait été l'évolution de ce verbe au 18^{ème} siècle. Le passif est possible à cette époque et se forme à l'aide de TO :

(24) By means of this loadstone, the island *is made to rise and fall, and move* from one place to another.

A l'actif, nous avons trouvé une occurrence de la complémentation *to*-infinitif (les autres occurrences ayant la forme MAKE + Ø V):

(25) All crimes against the state are punished here with the utmost severity; but, if the person accused *makes his innocence plainly to appear* upon his trial, the accuser is immediately put to an ignominious death.

Ce qui est remarquable dans cet ouvrage c'est le nombre d'occurrences de MAKE + GN, là où aujourd'hui il y aurait un verbe. En voici quelques exemples : *make resistance* pour *resist* ; *make water* pour *urinate* ; *make use* pour *use* ; *make speed* ou *make haste* pour *hurry* ou encore *make an escape* et *make a voyage* pour *escape* et *travel* respectivement. Nous pensons qu'il n'est pas impossible que la complémentation Ø V ait été choisie aux dépens de celle en *to*-infinitif par analogie aux expressions en MAKE + GN.

Nous avons dit qu'il n'y avait pas nécessairement contrainte avec MAKE, nous proposons alors comme équivalence possible de *make someone do something* : *faire en sorte que quelqu'un fasse quelque chose* plutôt que *faire faire quelque chose à quelqu'un* ou encore *contraindre quelqu'un à faire quelque chose*. L'avantage de cette expression est qu'elle ne se limite pas aux structures causatives, elle peut s'appliquer aux énoncés du type *make someone happy* (*faire en sorte que quelqu'un soit heureux*), son désavantage est qu'en français il est difficile d'imaginer un sujet inanimé. Enfin, nous croyons bon de rappeler que MAKE renvoie parfois à des verbes cognitifs ou de perception tels que *penser, distinguer, discerner, comprendre* (*I don't know what to make of it / I can't make out what you're talking about*) car selon Khalifa, ce glissement sémantique vers la cognition est la raison pour laquelle les verbes de perception font leur passif en *to*-infinitif. Nous n'irons pas aussi loin avec MAKE.

3.2.5 That's what we are made to believe : ce que TO n'est pas

Il est bien évident que nous avons conscience des limites de notre exposé et que nous admettons ne pas être encore en mesure d'apporter une solution indiscutable au problème posé par TO dans les énoncés passif avec MAKE. Nous voulons cependant pour conclure ce chapitre montrer qu'il est parfois problématique de s'accrocher à tout prix à une théorie (ou plus précisément à un invariant). Nous partons d'un ouvrage dédié aux étudiants préparant les concours d'enseignement afin de voir comment les auteurs expliquent le passif de MAKE. Garnier, Guimier et Dilys proposent d'analyser l'énoncé suivant :

(26) They were made to look the same.

Les auteurs commencent par indiquer que MAKE « apporte l'idée d'accès à l'existence » (Garnier, Guimier et Dilys, 2004 : 142). Par conséquent MAKE « implique la validation de la relation prédicative qui lui sert de complément » (*ibid.*) et est naturellement incompatible avec TO qui est un opérateur de visée. Voici comment les auteurs expliquent l'apparition de TO dans l'énoncé (26) : dans l'énoncé passif, *they* est promu au rang de sujet de la phrase passive mais il n'est pas l'agent de la causation, voici leur analyse :

« L'énoncé dit quelque chose du thème-patient, lequel ne contrôle pas le procès. Du point de vue de ce thème-patient, la réalisation du procès ne va donc pas de soi. Elle ne va pas de soi lorsqu'il s'agit d'un procès imposé contre son gré au patient (Mary was made to open her bag : du point de vue de Mary, c'est le procès / NOT OPEN HER BAG / qui est souhaité, même si c'est / OPEN HER BAG / qui lui est imposé) ; elle ne va pas de soi non plus lorsqu'il s'agit d'un procès souhaité par le patient (They asked to be made to look the same : du point de vue de they, le procès / LOOK THE SAME / est « demandé », mais dans la mesure où they n'en contrôle pas la réalisation, un doute subsiste quant à son actualisation [...] TO V est le signe de la validabilité de cette relation ». (*ibid.* : 143)

Voici en quelques mots pourquoi, selon nous, cette analyse n'est pas la bonne. Tout d'abord, il n'est pas forcément acquis que le passif des énoncés avec MAKE dérive de l'actif, ou encore que le verbe à l'actif (si dérivation il y a) soit MAKE. Ensuite les auteurs ne reconnaissent que deux types de causatives au passif : celles où le procès est imposé au sujet contre son gré et celles où le procès est souhaité par le sujet. C'est passer un peu vite sur tous les énoncés (qui en fait constituent un grand nombre des énoncés avec MAKE au passif que nous avons recueillis) dans lesquels le sujet ne veut rien, donnons à titre d'exemple :

(27) The greater challenge is restoring the original finish, and quality work can set better jobs apart. Typically, painted frames can *be made to look* close to what they did when new, for a (sometimes high) price. In other cases the repair is left unpainted, for a battle-worn look.

De plus, l'énoncé sur lequel les auteurs raisonnent au départ (*they were made to look the same*) change pour devenir : *they asked to be made to look the same* et il nous paraît évident que le souhait découle de ASK et non pas de la structure passive.

Enfin nous doutons qu'avec TO la relation prédicative ne soit que validable car dans l'exemple suivant où la complémentation *to*-infinitif apparaît à l'actif et en alternance avec la complémentation habituelle en \emptyset V, tous les procès sont actualisés :

(28) What he saw there made him falter and repeat himself and then suddenly to explode into a cry.
(R. Hughes, *The Fox in the Attic*, 1961, Penguin)

Bien-sûr, les exemples de ce type sont rares et peuvent être considérés comme des aberrations mais dans cet exemple, l'auteur n'ignore pas la complémentation habituelle et l'utilise avant celle en *to*-infinitif. La même alternance apparaît dans les paroles de la musique originale du film 'La Prisonnière du Désert' :

(29) What *makes* a man *to wander*? / What *makes* a man *to roam* / What *makes* a man *leave* bed and board / and *turn his back* on home?
(Stan Jones, 'What makes a Man to Wander ?')

Dans cet exemple par contre, les procès ne sont pas validés (encore une fois quelle que soit la complémentation).

Citons comme dernier exemple (au risque de paraître manquer d'originalité) ces vers tirés de : *The Rhyme of the Ancient Mariner* :

(30) And I had done a hellish thing, / And it would work 'em woe: / For all averred, I had killed the bird / That made the breeze to blow. / Ah, wretch! Said they, the bird to slay. / That made the breeze to blow!
(Coleridge, *The Rhyme of the Ancient Mariner*)

Nous pouvons donc conclure qu'au moins pour Richard Hughes, Stan Jones et Coleridge, TO n'est pas un marqueur servant à montrer qu'une relation prédicative est validable.

Conclusion

Conclusion

Au fil de cette étude nous avons établi que si les infinitives en *to* renvoient à un temps, celui-ci n'est pas nécessairement le futur et que s'il y a un lien entre la syntaxe et la sémantique ce dernier n'est pas à rechercher dans la notion de visée.

Le temps des infinitives en TO

Partir de l'hypothèse que les infinitives en *to* n'ont pas nécessairement une valeur de visée nous amène forcément à nous demander si ces infinitives renvoient à un moment et à quel moment elles renvoient.

Nous avons vu dans un premier temps que les infinitives en *to* renvoient à des événements perçus comme simultanés aux verbes matrices (c'est le cas par exemple des aspectuels). C'est également l'hypothèse faite par Stowell lorsqu'il affirme que les infinitives en *to* contiennent un opérateur 'temps' qui a pour fonction de régler le temps de la relative à celui du verbe matrice (Stowell : 1982). Nous avons donc fait l'hypothèse que lorsque l'événement dénoté par le V2 en *to*-infinitif restait à valider, la non validation de cet événement était à récupérer ailleurs que dans le sémantisme de *to* : nous avons proposé le verbe matrice, un modal, un substitut de modal ou encore un contexte non assertif comme déclencheur de la non validation du V2. Il est cependant possible que dans certains cas, les infinitives en *to* renvoient à un futur (cette position est défendue par Wurmbrand notamment).

Nous avons également proposé que dans certains cas le verbe matrice apparaît dans une proposition qui est en fait seconde par rapport à la proposition infinitive en *to* (qui par conséquent est première) et que peut-être le temps est généré dans la complétive. Le verbe matrice sert alors à faire un commentaire. Nous lui conservons cette étiquette parce qu'il porte la marque du temps (c'est le cas avec MANAGE ou avec certains prédicats adjectivaux dénotant un affect).

Propriétés syntaxiques et propriétés sémantiques

Les infinitives en *to* modifient parfois les propriétés sémantiques des verbes qu'elles complètent. Les propriétés syntaxiques de REMEMBER, par exemple, sont corrélées à ses propriétés sémantiques. Lorsque ce verbe est suivi d'une complétive finie en *that* il est factif. Lorsqu'il est suivi d'une infinitive en *to* il est implicatif. Il devient si-verbe lorsqu'il est suivi d'une proposition en *V-ing*.

Toujours en ce qui concerne REMEMBER, nous avons relevé le cas où la complémentation *to*-infinitif fait glisser le sens de ce verbe de la cognition vers le jugement. Nous avons également vu le cas de SEE (qui peut être suivi d'un V2 en *to*-infinitif) mais cette fois le glissement s'effectue de la perception vers la cognition. Ce glissement peut par ailleurs permettre d'expliquer pourquoi les verbes de perception font leur passif avec *to*.

Enfin, il est largement admis que pour les aspectuels, lorsque les deux complémentations entrent en concurrence, la complémentation en *to* est particulièrement compatible avec les procès statifs et que la complémentation en *V-ing* ne l'est pas. Nous avons dit dans un premier temps que CEASE échappait à cette règle avant de faire remarquer que *BE-ing* derrière CEASE prenait alors le sens de *act* ou *behave*, la complémentation en *-ing* change alors le statut du verbe.

La complémentation en V-ing gagne-t-elle du terrain sur celle en to-infinitif ?

Nous avons fait remarquer que la complémentation *V-ing* avait d'abord été considérée comme fautive derrière REMEMBER, CONSIDER et ANTICIPATE avant d'être la complémentation la plus fréquente derrière ANTICIPATE, d'être à égalité d'occurrences avec CONSIDER et de surpasser l'utilisation de *to+HAVE+V-en* derrière REMEMBER. L'apparition d'une nouvelle complémentation a changé le fonctionnement de REMEMBER mais pas celui de CONSIDER et ANTICIPATE. Nous avons pu vérifier que la complémentation *V-ing* n'apparaît qu'au 19^{ème} siècle dans les œuvres littéraires que nous avons consultées. La prescription interdisant l'emploi de *V-ing* derrière REMEMBER était pourtant toujours d'actualité en 1958.

L'utilisation de plus en plus courante de la complémentation en *V-ing* nous fait nous demander pourquoi on ne la trouve pas derrière MANAGE par exemple. Quels sont les traits qui interdisent l'utilisation de la complémentation en *V-ing* ou qui font que les locuteurs n'éprouvent pas le besoin d'utiliser cette complémentation ? Il serait intéressant de se pencher sur l'acquisition de la langue anglaise par de très jeunes enfants afin de voir si le choix de la complémentation peut s'opérer de façon innée et dans quelle mesure. Il fait peu de doute cependant que ce choix ait à voir avec la visée.

Le problème de l'invariant de to-infinitif

En choisissant de nous pencher sur le cas des infinitives en *to*-infinitif, nous avons pour objectif de montrer que l'invariant largement associé à TO est loin de pouvoir expliquer tous les cas d'utilisation de la complémentation. Au terme de cette étude il nous semble effectivement qu'associer invariablement l'idée de futurité, de validabilité ou de visée à TO pose plus de problème que cela n'en résout. Il suffit pour nous en convaincre de prendre le problème sous l'angle du sujet grammatical : afin de sauvegarder l'invariant associé à TO, le sujet est tour à tour agent volontaire, agent involontaire ou patient et à chaque fois, le statut (pourtant très variable) du sujet sert de justification aux théories qui considèrent TO comme un marqueur de futurité, validabilité ou visée. Ainsi la complémentation de MANAGE prend la forme *to*-infinitif à cause de l'intentionnalité de son sujet alors que le sujet de CEASE *to*-infinitif ne peut être que sujet non volontaire, il ne nous a pourtant pas été difficile, dans ces deux cas, de trouver des contre-exemples.

Ce qui nous a paru particulièrement troublant, c'est la loyauté qui semble indéfectible envers la théorie de l'invariant de TO. Nous ne comprenons notamment pas pourquoi la diachronie fait foi lorsqu'il s'agit de lier le TO de la construction *to*-infinitif à la préposition TO (ce que personne ne songerait à remettre en question aujourd'hui) mais est totalement ignorée par ailleurs. Il nous semble pourtant qu'un coup d'œil rapide sur l'histoire de la complémentation des verbes, par exemple, s'avère riche d'enseignements et nous rappelle que les langues n'ont de cesse d'évoluer et que par conséquent les éléments qui la composent varient.

Il n'est toutefois pas nécessaire de faire appel à la diachronie pour se rendre compte (au-delà même du point particulier qui nous a intéressé) que la préposition TO et TO dans la construction *to*-infinitif se sont largement éloignés : nous pouvons dire, dans une langue relâchée : *I'm gonna go to the cinema* mais il est impossible de dire **I'm gonna the cinema*. Puisque ces deux mots ne partagent pas les mêmes propriétés syntaxiques, pourquoi partageraient-ils les mêmes propriétés sémantiques ?

Nous ne nions pas bien-sûr, que *to*-infinitif dans *I want to go* soit résolument tourné vers le futur mais nous n'acceptons pas que ce trait soit décrété commun à toutes les occurrences de *to*-infinitif et nous pensons avoir montré le contraire.

Nous nous étions également donné pour tâche de tenter de trouver un sens, un invariant à *to*-infinitif (puisque nous rejetions l'invariant canonique). Voici ce que nous pouvons dire à la fin de cette étude : la complémentation *to*-infinitif peut faire référence à un événement futur, mais dans la plupart des cas que nous avons traités, elle fait référence à un événement simultané. Cette complémentation est très compatible avec les énoncés statifs, elle force souvent une lecture sérielle ou générique de l'événement lorsqu'elle complémente un aspectuel. *To*-infinitif peut également changer le statut du verbe recteur. Finalement, nous avons vu que cette complémentation est plus large que celle en *V-ing*.

A ce stade, nous sommes incapable de rassembler ces remarques sous le chapeau d'un invariant. Nous n'en sommes pas capable et nous sommes un peu réticente également, car comme nous l'avons dit plus haut, nous nous posons, en ce qui concerne *to*-infinitif, la question du bien-fondé d'un invariant.

Bibliographie

- ADAMCZEWSKI, H., DELMAS, C. (1998) *Grammaire Linguistique de l'Anglais*, Armand Colin.
- BRUNER, K. (1963) *An Outline of Middle English Grammar*, Oxford Basil Blackwell.
- DUFFLEY, P. (1992) *The English Infinitive*. London: Longman.
- COTTE, P. (1997) *Grammaire linguistique*, Didier Erudition.
- FREED, A.F. (1979) *The Semantics of English Aspectual Complementation*, D. Reidel Publishing Company.
- FUKUDA, S. (2008). 'Two Syntactic Positions for English Aspectual Verbs'. In *Proceedings of the 26th West Coast Conference on Formal Linguistics*, ed. Charles B. Chang and Hannah J. Haynie, 172-180. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project.
- GARNIER, G.; GUIMIER C., DILYS R. (2004) *L'épreuve de linguistique à l'agrégation d'anglais*, Nathan Université.
- GIRARD, G. (1993) « CEASE + TO + V / STOP + V + ING et la Notion de Sujet Identique », in *SIGMA n°16*, Montpellier Celam, pp.59-70.
- GIRARD, G. (2001) « La problématique temporelle dans les énoncés avec to », in *Modèles linguistiques*, Vol 33 pp. 119-132.
- GIVÓN, T. (1972) 'Forward Implications, Backward Presuppositions, and the Time Axis of Verbs' in *Syntax and Semantics* (vol.1), Seminar Press. 29-50
- HUDDLESTON, R., PULLUM, G. K. (2002) *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.
- KARTTUNEN, L. (1971) 'The Logic of English Predicate Complement Constructions' distributed by the Indiana University Linguistics Club. http://www2.parc.com/istl/members/karttune/publications/english_predicate.pdf.
- KHALIFA, J.C. (2003) 'Linguists were seen to scratch their heads. Le problème du « PASSIF EN TO » des verbes de perception en anglais. 'in *verbes de parole, de pensée, de perception*, Presses Universitaires de Rennes.
- KHALIFA, J.C. (2004) *Syntaxe de l'Anglais*, Ophrys.
- KLEIN, E. (1966) *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language*, Elsevier Publishing Company.
- LAPAIRE, J.-R., ROTGE W. (2004) *Réussir le commentaire grammatical de textes*, Ellipses.
- LARREYA, P., RIVIERE, C. (2010), *Grammaire explicative de l'anglais 4^{ème} édition*, Pearson Education France.
- MELIS, G. (1998) « Critères de Différenciation de TO et ING dans les Enoncés Complexes » in *Topiques*, P.U. Saint-Etienne pp.67-81.
- PALMER, F.R. (1974) *The English Verb*, Longman.

- PULLUM, G. (1982) 'Syncategorematicity and English Infinitival To' in *Glossa*, Vol 16:2, pp. 181-215.
- SOUESME, J.C (1992). *Grammaire Anglaise en Contexte*, Ophrys.
- STOWELL, T. (1982) 'The Tense of Infinitives' in *Linguistic Inquiry*, Vol.13 n°3, The MIT Press, pp.561-570.
- TOUPIN, F., LOWREY B. (2010), « L'invariant à l'épreuve de la diachronie », in *CORELA*, Vol.8, n°2
- VISSER, F., TH., (1973), *An Historical Syntax of the English Language*, E.J. Brill.
- WIERZBICKA, A., (1988), *The Semantics of Grammar*, John Benjamins Publishing Company.
- WURMBRAND, S. (2011), *Tense and Aspect in English Infinitives*, Ms., University of Connecticut. Storrs.

MOTS-CLÉS : visée, futurité, valeur prospective, complémentation, passif

RÉSUMÉ

Malgré un processus de grammaticalisation entamé dès le vieil anglais, TO devant l'infinitif est encore souvent considéré comme partageant des traits sémantiques avec la préposition homonyme à valeur allative. TO devant l'infinitif serait donc la marque d'un mouvement depuis un instant situé avant un événement dénoté par un infinitif jusqu'au moment où cet événement commence. Ce mouvement est souvent appelé visée. La notion de visée est considérée, dans de nombreuses théories, comme la valeur invariante des complétives infinitives en TO. Cette valeur entre cependant parfois en contradiction avec des emplois très fréquents des complétives infinitives en TO, tels que : "I'm glad to be here." Le but de ce mémoire est donc de répertorier un certain nombre d'exemples qui semblent poser problème à la théorie de la visée et de voir quelles autres analyses ont été proposées afin d'expliquer l'utilisation de la complémentation en to-infinitif.